

DONCHERY

Pour Tous

N°28 - DÉCEMBRE 2022

*La
Municipalité
vous souhaite
une bonne année
2023*



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DONCHERY

Téléphone Mairie 03 24 26 00 89

SOMMAIRE

Le mot du Maire	P1-2
Courrier SNCF.....	P3
Mot Conseil Départemental	P4
Mot 1 ^{er} Adjoint	P5
Police municipale	P6
Citykomi	P7
Sanou Koura	P8-9
Finances	P10-11
Travaux	P12-13
Vie scolaire	P14-15
Musique à l'école	P16-17
Ecole : UEMA	P18
Ecole : semaine du goût	P19-20
État-Civil	P21
Communication	P22-23
Déchèteries	P24-25
Retour en images 2022	P26
Programme Animations 2023.....	P27
Programme Pôle Culturel	P28-29
Vie associative	P30
Office Municipal du Sport et de la Culture.....	P31
Association EC-CO	P32-33
Médiathèque.....	P34-35
Les Francas	P36-37
Last Dance.....	P38-39
Donchery Animation "Les Souyis".....	P40-41
Atelier de Flo	P42-43
Bagad Arduinn	P44-45
Tricotine et doigts de fée	P46
Ardennes Allaitement	P47
Amicale donneurs de sang.....	P48-49
Union Nationale des Anciens Combattants.....	P50-51
Les Attelages Doncherois.....	P52
F.C.A.D	P53
Karaté	P54-55
Welcom' Cabaret	P56
Chorale Le Grenier	P57
Amicale Boulistes	P58
Association Le réveil de Saint Julien	P59
Cercle Historique	P60
Ardennes 44	P61

Si tous les gars du monde

Si toutes les filles du monde voulaient se donner la main
Tout autour de la mer, elles pourraient faire une ronde
Si tous les gars du monde voulaient bien être marins
Ils f'raient avec leurs barques un joli pont sur l'onde
Alors on pourrait faire une ronde autour du monde
Si tous les gars du monde voulaient se donner la main
Si tous les gars du monde
Décidaient d'être copains
Et partageaient un beau matin
Leurs espoirs et leurs chagrins
Si tous les gars du monde
Devenaient de bons copains
Et marchaient la main dans la main
Le bonheur serait pour demain
Ne parle pas de différence
Ne dites pas qu'il est trop blond
Ou qu'il est noir comme du charbon
Ni même qu'il n'est pas né en France
Aimez-les n'importe comment
Même si leur gueule doit vous surprendre
L'amour c'est comme au régiment
Il ne faut pas chercher à comprendre
J'ai mes ennuis et vous les vôtres
Mais moi je compte sur les gars
Les copains qu'on ne connaît pas
Peuvent nous consoler des autres
Le bonheur c'est une habitude
Avec deux cent millions d'amis
On ne craint pas la solitude...

Paul FORT, Ballades françaises, élu en 1912 prince des poètes



DONCHERY Pour Tous

Directeur de la publication : Christian WELTER – Rédaction : Yvelise GALLOT – Impression : AZ IMPRESSION – Tél. : 03 24 56 41 37



Chers Doncheroises et Doncherois,

La transmission rapide du virus COVID 19 depuis janvier 2020 a provoqué une restriction drastique des libertés publiques à travers le monde. Cette épidémie a ainsi été révélatrice d'une fracture

sociale, et une partie de la population s'est retrouvée isolée, démunie, voire oubliée face à cette pandémie. Elle a toutefois permis de prendre conscience de l'ampleur des inégalités et constitue certainement une opportunité pour promouvoir à ce jour un nouveau paradigme et un changement social.

Depuis le début de cette année, grâce à la levée des contraintes, la reprise des activités économiques et associatives, est notée sur notre territoire. Cependant, force est de constater que le réveil est difficile, les bonnes habitudes ont été un peu oubliées !

Malgré cela, c'est avec plaisir que nous rencontrons à nouveau les nombreux Doncherois qui participent au dynamisme et au rayonnement de notre ville et comptent bien poursuivre leur engagement à nos côtés en faveur de la culture, du sport, de l'embellissement de notre commune, en un mot du bien vivre ensemble.

Les activités de la médiathèque et de la salle de spectacle sont remarquables. 420 inscrits à la bibliothèque, mais encore trop peu de Doncherois assistent aux spectacles de qualité qui leurs sont proposés. Je les encourage à prendre possession de ce lieu qui est le leur.

Les projets communaux avancent à vitesse variable :

- Statut quo pour le terrain Labruyère en raison des contraintes archéologiques ; un million d'euro pour purger les fouilles, ce qui bloque la construction d'un lotissement de 16 pavillons, et la mise en place d'un béguinage avec la maison de retraite. Il est scandaleux de constater que l'étude d'un passé lointain, par quelques passionnés, sans intérêt pour le commun des mortels, puisse entraver l'avenir et le bien-être de nos concitoyens ! Nous sollicitons régulièrement nos élus nationaux afin que ces règlements absurdes puissent être abolis.

- Les études et demandes de financements pour les rues de l'Entrevue et Clemenceau se profilent. Dès réception des avant projets, une présentation publique sera proposée aux habitants concernés.

- La reprise du site INVICTA est en cours.

- Les concertations et réflexions pour la construction d'une maison médicale progressent, les premières ébauches sont dessinées. L'étude des montages financiers possibles est en discussion.

- Contacts sont pris avec les responsables locaux du sport, afin que notre projet de pôle sportif soit finalisé pour la fin de l'année prochaine. Plusieurs sites seront visités dans la région dès janvier. Des rencontres avec les spécialistes départementaux ont déjà eu lieu. Il est nécessaire de mettre en synergie les acteurs du sport (fonctionnaires de la fonction publique d'état ou territoriale, élus territoriaux, fédérations sportives, dirigeants et responsables associatifs...) œuvrant sur le territoire, mais aussi dans l'espace européen.

Il nous faut en effet concevoir et mettre en œuvre des schémas d'équipements concertés et cohérents, afin de satisfaire l'ensemble des populations et des pratiquants, et de permettre le plein emploi des équipements sportifs.

Les projets économiques :

- Se concrétisent pour l'entreprise SANOU KOURA qui a obtenu son autorisation d'exploitation en juillet dernier et qui vient d'être retenue par le ministère de l'économie et des finances dans le cadre de l'appel à projet « métaux critiques ». L'installation de l'outil industriel est en cours et le démarrage prévu pour le début de l'année prochaine (80 emplois à terme).
- Evoluent favorablement pour le projet INSERRE, puisque la mise en place des différents comités de pilotage locaux est prévue pour le premier trimestre 2023. Le budget est définitivement acté (depuis juillet dernier) par le ministère de la justice, et l'ouverture maintenue comme prévu pour 2027.

Après ces mois d'été pas comme les autres, placés sous le signe de la canicule et de la sécheresse, la sobriété énergétique est plus que jamais d'actualité, considérée sous ses différents aspects de préservation des ressources naturelles et de gestion des ressources financières. C'est pourquoi l'équipe municipale a décidé d'un commun accord, d'une part d'interrompre l'éclairage public entre 23h30 et 5h30 (dès la mise en fonction d'un système de commande adapté), et d'autre part de ne pas réaliser d'illuminations de Noël cette année. Souhaitant que ces décisions impactent à minima nos concitoyens.

A chacune et chacun d'entre vous, à tous vos proches et à tous ceux qui vous sont chers, je souhaite en mon nom et au nom du conseil municipal, un bon Noël et une bonne année 2023. Un grand merci à l'ensemble du personnel communal pour le travail fourni au long de l'année. Une pensée spéciale à celles et ceux qui souffrent, sont isolés, et tout particulièrement à la famille de ce jeune papa emporté brutalement avec sa fille il y a quelques semaines.

Christian WELTER

Mr USSEGLIO-VIRETTA Francis, adjoint à la culture, a démissionné pour raisons personnelles

Voici le nouveau tableau du Conseil Municipal.

WELTER Christian - Maire

Adjoints

GALLOT Yvelise
HAPIOT Fabrice
GALLOT Martine

Conseillers Municipaux

MARY Guy
DOMMELIER Pierre
JONET Marie-José
DAPREMONT Anita
BONNESOEUR Henri
LEFEVRE Michel
LABROCHE Laurence
DEGLAIRE Sylvie
MANCINI Michel
KUNTZMANN Anne
BLARASIN Florence
PETIT Edwige
HANOT Olivier
POULET Vincent
CHEVRY Jack

Courrier de Monsieur CHARTRAIN du 7 décembre 2022, Directeur Régional des Gares Grand Est, concernant la campagne de prévention et de sensibilisation des risques liés aux traversées de voies piétonnes.

SNCF GARES & CONNEXIONS

Direction Régionale Gares GRAND EST
14, viaduc Kennedy
54 052 NANCY Cedex
TÉL : +33 (0)6 23 29 32 07



Welter Christian
Maire de Donchery

Nancy, le 7 décembre 2022

Monsieur le Maire,

Ces dernières semaines, une série d'accidents tragiques a eu lieu sur les Traversées de Voies Piétonnes en gare (TVP). La sécurité étant une priorité de SNCF Gares & Connexions, l'entreprise a décidé de mettre en œuvre très rapidement une campagne de prévention et de sensibilisation des risques liés aux traversées de voies piétonnes.

Cette campagne étant d'envergure nationale, j'ai pensé utile de vous faire part des actions engagées :

- o Une opération pédagogique dans 538 gares sur l'ensemble du territoire national dont 67 dans le Grand Est, pour sensibiliser les voyageurs aux bons réflexes et comportements à adopter ;
- Le renforcement des actions menées dans les établissements scolaires : plus de 500 agents volontaires interviennent déjà chaque année auprès de 200 000 jeunes dans le milieu scolaire pour les sensibiliser aux risques ferroviaires, 75% des victimes étant âgées de moins de 20 ans ;
- Le relai des messages de prévention dans 55 titres de la presse quotidienne régionale pour toucher le public le plus large possible (20 millions de personnes par jour).

Par ailleurs, nous avons lancé, avec SNCF Réseau, des expérimentations pour compléter par un signal sonore certaines Traversées de Voies pour le Public. Et nous réfléchissons, avec l'ensemble du Groupe SNCF, à d'autres expérimentations que nous pourrions mener sur l'année 2023 et celles à venir.

Chaque année, SNCF Gares & Connexions investit environ 10 millions d'euros pour le remplacement des Traversées de Voies Piétonnes en gare et l'amélioration de leur sécurité.

Pleinement engagés pour assurer la sécurité de nos gares, nous sommes à votre disposition pour davantage d'information sur notre action.

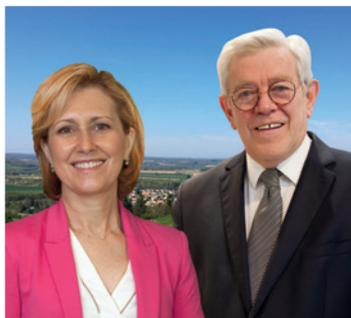
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma plus haute considération.


Christophe CHARTRAIN
Directeur Régional Gares Grand Est

Madame, Monsieur,
Vous nous avez témoigné votre confiance en juin 2021 pour vous représenter au Conseil départemental.

Nous travaillons depuis en étroite collaboration avec les représentants de votre commune que nous remercions pour cet espace d'expression qui nous est réservé.

Chose promise, chose due : nous vous tenons informés de l'avancement des projets que nous votons et des actions menées au cours de l'année écoulée.



Sincèrement vôtres,
Vos conseillers départementaux - Inès de MONTGON et Jean GODARD

Les TRAVAUX sur nos voiries et ouvrages d'art : 443 582 Euros investis dans le canton en 2021/2022

- . Cheveuges : reprise de la chaussée de la RD 124
- . Donchery : maintenance des garde-corps du pont du canal
- . Sedan : Remise à niveau du giratoire Leclerc
- . Noyers Pont-Maugis : réfection de l'enrobé sur la RD6
- . Thelonne : renforcement d'une voute de la RD229 au niveau du ruisseau
- . Wadelincourt : sécurisation de la traversée de la commune et élargissement du carrefour à proximité de la voie ferrée
- . Voie verte sud-Ardenne depuis Pont-à-Bar : démarrage de l'aménagement de 110 km

Les AMENAGEMENTS votés pour les communes du canton :

- . Cheveuges : transformation du presbytère en deux logements 19 215 €
- . Donchery : construction du Pôle culturel 200 000 €
- . Noyers-Pont-Maugis : création d'un local de béguinage 16 562 €
- . Sedan : chantiers d'insertion (berges de Meuse, réfection des chemins à Frénois) 43 750 €
- . Thelonne : programmation de la mise en conformité de l'assainissement
- . Villers-sur-Bar : aménagement de la salle polyvalente
- . Vrigne-aux-bois : réfection de la toiture du haut fourneau de la forge gendarme 27 633 € et de l'éclairage extérieur du collège Pasteur

NOTRE CONTRIBUTION A L'EDUCATION, AU SPORT, A LA CULTURE ET A LA VIE ASSOCIATIVE

Nous avons remis à tous les élèves de sixième des collèges Pasteur et Mabillon à la rentrée un chèque culture de 40 € à dépenser avant fin août 2023 dans les librairies, musées, cinémas, théâtres

CULTURE

- . Festival Cuivres en Ardennes à Sedan : subvention 2 000 €
- . Programmation culturelle en milieu rural : subvention de 41 200 € pour l'association Côté Cour qui rayonne dans tout le département des Ardennes
- . Foire de Sedan : subvention de 20.000 € pour l'Union des Commerçants de Sedan et de 13 000 € à Ardenne génétique élevage pour la Foire agricole
- . La MJC Calonne reçoit 54 600 Euros de subventions avec une convention pour la période 2022-2024
- . Création d'un spectacle à destination de la petite enfance intitulé "Babils du Nil" au pôle culturel de Donchery avec une aide de 3000 €
- . Les Ramounis de Bosséval ont organisé le festival "Rencontre Folklore Tradition et Terroirs d'ici et d'ailleurs" grâce à une subvention de 1.300 €
- . Le pôle danse des Ardennes de Sedan a organisé le "Mois de la danse" sur l'ensemble du département des Ardennes avec une contribution financière de 4.344 €
- . Une subvention de 14.280 € a été accordée à la Société d'Histoire et d'Archéologie du Sedanais pour le déploiement d'une application mobile.

SPORT

Aide à la première licence de 25 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Subventions aux associations culturelles et aux clubs sportifs versées en 2021/2022 :

La Maison Pour Tous, la Société d'Histoire et d'Archéologie du Sedanais, l'Association de jumelage Vrigne Tabarz, les Ramounis de Bosséval, l'ensemble de trompettes des Ardennes, l'Association Nour, l'Association Urbi & Orbi, l'association sportive du Collège Mabillon, l'association sportive du collège de Vrigne-aux-Bois, les Francas de Donchery, l'Escale, la MJC Calonne, l'UCIA, l'association Côté Cour, Ardennes allaitement.

Le club de basket En Avant la Vaillante à Vrigne-aux-Bois, le Basket Club sedanais, l'Olympique Torcy Sedan, le Club Sportif Sedan Ardennes, le CSSA, l'Aviron sedanais, le Club athlétique de Sedan, le Hand sedan Ardennes, le Canoë Kayak du Pays sedanais, le Club de Pétanque des Capucins, la Boule Sedanais, le Club de Tennis de table de Sedan, le Sporting club Sedanais, le Spéléo Club des Ardennes, Sedan Sensass pêche compétition, le site de Natation du Sedanais, le Club Athlétique Vrignois, le Tennis Club de Vrigne-aux-Bois.

Chers Tous,

Ce bulletin 2022 poursuit la tradition d'offrir aux lecteurs une mémoire de l'année qui se termine.

Cette année, notre Europe a changé de physionomie avec le conflit majeur de L'Ukraine.

Pour dire les choses simplement, nous sommes confrontés à une crise qui vient s'ajouter à une autre crise.

En premier lieu, la pandémie Covid : elle a bouleversé nos vies, notre économie, et elle est loin d'être terminée.

En second lieu, la guerre : l'invasion de l'Ukraine par la Russie, dévastatrice pour l'économie mondiale, a provoqué une onde de choc dans le monde entier.

Avant toute chose, il y a la tragédie humaine : la souffrance d'hommes, de femmes et d'enfants.

- Sur le plan économique, la croissance est en **baisse** et l'inflation en **hausse**.
- Sur le plan humain, ce sont les revenus des populations qui sont en **baisse** et les difficultés qui sont en **hausse**.

La fin de l'année 2022 pour notre pays, se déroule sous un amoncellement de nuages d'incertitudes et d'inquiétudes face à une crise devant laquelle nos dirigeants semblent impuissants et que nous subissons sans trop comprendre d'où cela vient et où cela va nous mener.

La guerre en Ukraine conjuguée à l'opportunisme de grands groupes peu scrupuleux nous conduisent aujourd'hui vers une crise énergétique et inflationniste majeure.

Un dérèglement climatique s'installe, une réduction inquiétante des ressources en eau, des épisodes caniculaires toujours plus fréquents, la hausse des prix de l'énergie, de graves tensions internationales : notre vie quotidienne est désormais inéluctablement impactée par de profondes mutations.

Les communes sont rudement affectées par les nouveaux marchés de l'énergie et elles doivent redoubler d'efforts pour maintenir leur équilibre financier.

Nos bâtiments publics vont devoir trouver un nouveau fonctionnement permettant de limiter l'impact énergétique. Une réflexion similaire doit être menée pour les nombreux autres domaines que la crise actuelle bouleverse.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de la rendre possible » Antoine et Exupéry

Comme chaque année, vous découvrirez dans ce bulletin les milles facettes de nos associations. Le tissu associatif véhicule au quotidien les vraies valeurs que sont la solidarité, le respect, la tolérance, la citoyenneté. Il tisse un lien entre les générations.

Comme vous le constaterez au fil des pages, l'amélioration du cadre de vie de notre commune, la conservation de notre patrimoine, la volonté de faciliter le fonctionnement de nos associations sportives et culturelles, la vie des enseignants et l'éducation des enfants sont nos préoccupations essentielles. Cela se fait avec cohérence, dans la rigueur budgétaire et la modération fiscale.

Cette crise humanitaire et cette crise économique aux conséquences encore difficiles à évaluer, démontrent à nouveau l'importance de la solidarité et la nécessité de renforcer les liens qui unissent notre commune. A nouveau il nous faudra s'unir et agir. Notre projet Pôle Culturel, au cœur du village, est un symbole de cette nécessité et acquiert une nouvelle légitimité au regard des derniers mois qui ont montré l'absolue nécessité de lieux de rencontre, d'apaisement, d'échanges pour toutes les générations.

Nous continuons d'agir comme nous le faisons depuis de nombreuses années avec enthousiasme, en nous adaptant aux circonstances. Si la prudence ainsi qu'une gestion fine sont de mise, il ne saurait être question de se résigner à l'immobilisme.

Souhaitons ardemment que toutes ces crises s'améliorent en 2023. La crise sanitaire nous rappelle que la santé est le bien le plus précieux. C'est donc le vœu que je formule en premier pour vous et vos proches pour la nouvelle année.

Avec une pensée sincère et chaleureuse en direction des plus défavorisés, de ceux qui traversent des moments douloureux. Ayons une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés, les personnes que nous aimons quittent nos yeux mais pas nos cœurs.

Yvelise GALLOT

Depuis le 1 janvier 2022, la commune a repris la gestion des étangs communaux MONTANT DES RECETTES 2022 18.125 EUROS

Tarif 2023 en euros Délibération CM du 23/11/2022	ETANG LES HAUTES BORNES		ETANG BRIANCOURT	
	DONCHEROIS	EXTERIEURS	DONCHEROIS	EXTERIEURS
CARTE PECHE	30	35	30	60
COUP PECHE	30	35	Pas de coup	
Option PECHE DE NUIT	20	20	20	20
BARQUE coup obligatoire	20	20	Pas de barque	

Vos cartes 2022 sont valables jusqu'au 28 février 2023

Vente cartes de pêche 2023

Permanences en mairie du 4 février au 11 mars 2023

Mardi de 14h30 à 17h00 – Samedi de 10h00 à 12h00

Merci de vous munir impérativement de votre ancienne carte



Mesdames, messieurs,

La parution de ce nouveau bulletin est l'occasion de revenir sur les nouvelles réglementations mises en place sur la commune mais également de vous informer de certaines dispositions législatives en matière d'infractions.

Nombre d'entre vous ont pu constater que les panneaux de la ville ont été déplacés pour être disposés sur la D24 à hauteur du siège de la société Invicta. De ce fait, la vitesse sur cette portion de route est passée de 70 à 50 Km/h.

Sachez que l'idée première n'était pas une réduction de la vitesse, mais de donner plus de visibilité aux sociétés de la zone artisanale pour leur fournisseur qui se demandaient parfois s'ils se trouvaient bien sur la commune de Donchery.

Ensuite, et pour des raisons de sécurité aux intersections et aux passages pour piétons, il a été décidé de réduire la vitesse de 50 à 30 km/h sur la portion de route comprenant le pont surplombant les voies SNCF. Ce choix se justifie non seulement par les doléances de piétons mais également par la combinaison des éléments dangereux suivants : section routière présentant des pentes et des virages à des intersections.

Ainsi pour répondre à la problématique relative à la vitesse sur la commune, non seulement la vitesse a été réduite, mais notre commune a également procédé à un achat mutualisé avec les communes de Vivier-au-Court et Vrigne-aux-Bois d'un appareil de mesure de la vitesse. En effet, quoi de plus arbitraire que l'estimation, l'impression de... oui certains véhicules roulent apparemment vite, mais seul un appareil de mesure permet de relever la vitesse et ainsi réprimer l'infraction.

Service-Public.fr TRANSPORTS

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES,
MONOROUES, GYROPODES,
HOVERBOARDS

Quelles règles pour circuler ?

Si vous utilisez régulièrement un engin de déplacement personnel (EDP), voici les informations à connaître.

Pour conduire un EDP motorisé vous devez :

- être âgé d'au moins 12 ans
- ne pas transporter un autre passager
- ne pas circuler sur le trottoir (sauf si votre mairie l'autorise)
- ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 25 km/h.

EN AGGLOMÉRATION

Vous devez circuler sur les pistes et bandes cyclables ou s'il n'y en a pas, sur la route.

De nuit ou lorsque la visibilité n'est pas suffisante, vous devez porter un vêtement ou un équipement rétro-réfléchissant.

Enfin je me propose de vous faire un petit rappel sur certaines réglementations, notamment les suivantes :

•⇨ **L'utilisation des nouveaux engins de déplacement personnel (EDP) électriques.**

Ils ne doivent pas dépasser les 25 Km/h et circuler sur la route. Ils sont interdits sur trottoir, aux enfants de moins de 12 ans et aucun passager n'est toléré. Les équipements de sécurité, tel que le casque, sont vivement conseillés même s'ils restent facultatifs.

•⇨ **Les passages piétons :**

Le conducteur qui ne s'arrête pas à un passage protégé lorsqu'un piéton manifeste son intention de traverser peut faire l'objet d'une amende de 135 euros et d'un retrait de 6 points sur son permis de conduire.

•⇨ **Le téléphone portable :**

Tout conducteur de véhicule cumulant une infraction avec celle de l'usage d'un téléphone peut faire l'objet d'une rétention immédiate de son permis de conduire.

Après une période de prévention, sachez que les infractions génératrices d'accident notamment le téléphone et les passages piétons seront systématiquement verbalisés.

Sachez que je me tiens à votre disposition pour répondre à toute demande et vous orienter, le cas échéant, vers le service le plus adéquat.

Je vous souhaite à toutes et tous, une bonne et heureuse année 2023.

BERNARD Vincent
Policier Municipal

DONCHERY
EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !

Flasher ce code



L'application des collectivités
Zéro Pub et zéro donnée personnelle
LA MAIRIE VOUS INFORME EN DIRECT
SUR VOTRE SMARTPHONE

APPLICATION MOBILE



L'ACTUALITÉ DE DONCHERY SUR SMARTPHONE

Soucieuse de vous informer sur ce qu'il se passe dans la commune, la mairie de Donchery vient de déployer Citykomi®, votre nouveau service d'information en temps réel.

Citykomi®, c'est l'application mobile qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes de Donchery directement sur votre smartphone ou votre tablette.

Une rue en travaux ? Un événement à venir ? Une alerte météo ? Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi® vous êtes averti immédiatement !

UNE APPLICATION UTILE ET BIENVEILLANTE

Un service qui a fait ses preuves auprès d'autres collectivités. Depuis 2015, ce sont plus de 400 collectivités qui ont fait le choix d'informer leurs citoyens par le biais de Citykomi®.

Sans pub et sans collecter aucune donnée personnelle, l'application respecte votre vie privée et votre anonymat : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone ni d'adresse mail à fournir. Vous êtes libre de vous désabonner à tout moment si les informations ne vous concernent plus.

Plus d'informations au 03 24 26 00 89 ou mairie.donchery@donchery.fr

L'ACTUALITÉ DE DONCHERY SUR SMARTPHONE

- 1 > Téléchargez l'application Citykomi® sur votre smartphone ou tablette. C'est gratuit !



- 2 > Ouvrez l'application, touchez le symbole +
> Scannez le QR code ci-dessous pour vous abonner ou recherchez DONCHERY à l'aide de la loupe.



FIL D'INFORMATIONS

Actualités

Conseils Municipaux

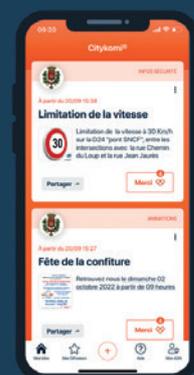
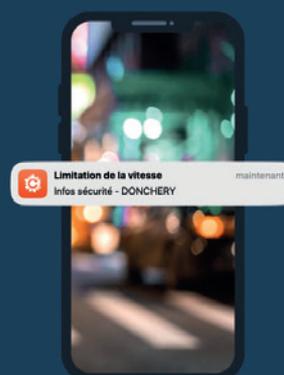
Animations

Infos sécurité

Associations

Travaux

- 3 > Dès qu'un message est publié, vous recevez aussitôt une notification pour le consulter dans Citykomi®.





SANOU KOURA
STRATEGIC METALS RECYCLING



Michel TRABUC et Christian THOMAS
en sont les fondateurs.

TRABUC Michel

THOMAS Christian

Le 24 octobre 2022, un communiqué de presse du Ministère de l'Economie, des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique annonce que le projet Sanou Koura à Donchery est l'un des cinq projets retenus dans le cadre de l'appel à projets « Métaux Critiques ». C'est une excellente nouvelle pour Sanou Koura et c'est une excellente nouvelle pour Donchery qui va voir se réanimer un grand bâtiment dans sa zone industrielle, avec la création de 80 emplois qui produiront d'ici deux ans les métaux critiques dont la France et l'Europe ont besoin pour assurer leur indépendance.



Sanou Koura a prévu de s'installer dans un bâtiment existant anciennement occupé par une usine de fabrication de pare-brise puis par un local logistique, d'une surface d'environ 12 000 m², situé sur une parcelle de 60 020 m² dans la zone industrielle de Donchery.

Le projet prévoit de traiter 20 400 tonnes de déchets par an. Le stockage des déchets utilisés comme matières premières se fera dans des box couverts en béton et totalement fermés. Après un broyage des déchets et une séparation physique, les différentes fractions subissent divers traitements (four de pyrolyse, four de

fusion, convertissage comportant également un four, électrolyse, atelier de tantale) afin d'extraire les différents métaux.

Mais que recouvre l'appellation de métaux critiques ?

Il s'agit d'une quarantaine de métaux nécessaires pour réussir la transition énergétique et numérique actuellement en cours en Europe, mais qu'à ce jour l'Europe ne produit pas.

La prise de conscience a été brutale lorsque la Chine a, du jour au lendemain, annoncé qu'elle n'exporterait plus de terres rares, alors qu'elle en détient le quasi-monopole.

La guerre en Ukraine est aussi venue déstabiliser notre approvisionnement d'un autre métal critique, le palladium. La Russie en produit plus de 40%, et l'embargo nous prive de cette ressource.

Ces signaux d'alerte ne pouvaient pas être ignorés si l'Europe et la France ambitionnaient de conserver une industrie indépendante.

Quelle est la réponse et les avantages concurrentiels de Sanou Koura face à ces enjeux ?

La première réponse part d'un constat : en France nous n'avons plus de mines -et il serait très difficile d'en ouvrir de nouvelles- mais en Europe nous avons les poubelles les plus riches de la planète. Nous jetons chaque année des milliers de tonnes d'équipements électroniques qui sont bourrés de métaux critiques, et qui jusqu'à aujourd'hui ne sont pas valorisés.

Pour être produits, nos équipements électroniques consomment 60% du tantale extrait chaque année, 35% de l'étain, 35% du cobalt. Ce qui veut dire que quand nous jetons nos ordinateurs, nos smartphones ou nos écrans plats, nous jetons et nous gaspillons aussi toutes ces quantités de métaux critiques.



UNE PREMIERE MONDIALE



Sanou Koura sera la première unité capable de valoriser tous les métaux contenus dans ces équipements en fin de vie. Avec les grands laboratoires publics (CNRS, BRGM, CEA, des universités, ...) nous avons mis au point un procédé de métallurgie qui, étape par étape, extrait et valorise les éléments contenus. Ce procédé est unique au monde.



Les équipements électroniques en fin de vie sont tellement riches de ces métaux qu'on les appelle la mine urbaine. Le minerai extrait de la mine terrestre contient 1 gramme d'or par tonne de minerai, alors que les déchets électroniques contiennent entre 10 et 100 grammes d'or par tonne. Et ces déchets contiennent aussi du cuivre, de l'argent, du palladium, de l'étain, du nickel, du cobalt, ...

L'exigence environnementale est aussi un critère majeur pour un projet comme Sanou Koura. Bien sûr l'extraction de ces métaux à partir de nos déchets est bien plus vertueuse que la mine, elle émet moins de CO₂, consomme moins d'eau et produit beaucoup moins de déchets ultimes.

Mais il n'est pas possible de se contenter de ces résultats. Une industrie du 21^{ème} siècle se doit d'être plus ambitieuse.

Et c'est pour cela que nous avons fait des choix importants pour notre démarche :

- Utilisation d'un bâtiment existant, pour ne pas gâcher de la terre agricole,
- Récupération de l'énergie produite : Sanou Koura produira plus d'énergie qu'elle n'en consommera (électricité et eau chaude)
 - ✓ Mise en place une production de vapeur, fonctionnant à partir d'un système de récupération d'énergie du refroidissement des gaz de process et celle de la vapeur excédentaire.

Ce qui permettra de :

- o fournir la vapeur nécessaire à l'usine à raison de 6 tonnes par heure soit 25 MW en évitant d'utiliser la chaudière au gaz (économie de 20 GWh par an de gaz naturel) ;
 - o Recycler de l'eau en condensant la vapeur excédentaire et assurer une économie de la ressource ;
 - ✓ Mise en place des mesures de récupération de chaleur par des systèmes d'échangeurs thermiques afin de réduire la consommation de gaz (économie 5 GWh) ;
 - ✓ Récupération de l'eau de pluie ruisselant sur les toitures afin de l'intégrer dans son process et de limiter son impact tant sur la ressource (économie d'eau estimée à 8 500 m³ par an) que sur la qualité de l'eau souterraine ;
 - ✓ Transmission de l'eau chauffée par récupération de chaleur à des installations externes.
- Captation du CO₂ émis, avec un objectif de 40% de gaz récupéré la deuxième année de production.

OU EN SOMMES- NOUS AUJOURD'HUI ?

En juin dernier Sanou Koura a obtenu l'autorisation préfectorale de fonctionner.

Nous sommes en train de former un tour de table d'investisseurs pour lancer les commandes d'équipements. Mais dès le mois prochain nous allons démarrer l'activité. Nous allons commencer la collecte des équipements dans la Région Grand Est et au niveau national. Nous allons travailler en partenariat avec une association qui fera le tri entre les équipements réparables et ceux qui passeront en recyclage. De cette manière, nous allons créer les flux d'approvisionnement de la future usine.

Et si le projet vous intéresse, nous ne manquerons pas d'organiser une journée portes ouvertes lorsque l'usine sera en activité pour vous présenter en détail notre métier de producteur de métaux critiques.

A très bientôt

TRABUC Michel

Au fait, pourquoi l'entreprise a-t-elle pris le nom de Sanou Koura ? Non, ce n'est pas du japonais.

En fait, Sanou Koura veut dire « la renaissance de l'or » en bambara, langue parlée au Mali.

A l'époque, dans l'équipe qui travaillait sur le procédé technologique, il y avait un chercheur malien, le docteur Moussa Touré, et c'est lui qui a proposé ce nom de baptême.

FINANCES

La baisse des dotations, les réformes territoriales font qu'en France

→ **La Commune est un patrimoine en danger**

Le budget 2022 s'articule autour de grands axes

- **La maîtrise des dépenses en 2022**

Les dépenses sont principalement financées par les dotations et participations émanant notamment de l'État, et par la fiscalité directe locale ("les impôts locaux").

Face à la forte augmentation des dépenses et à la diminution des recettes, les communes connaissent bien des difficultés.

Par exemple, la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 2022 est de zéro, alors qu'en 2013 elle atteignait 447 584 € !!!

- Le maintien de la fiscalité communale : **taux communal inchangé depuis 2005**
- Le maintien du coût de la cantine et du périscolaire : **tarif inchangé depuis 2008**
- Le maintien des subventions à nos associations.
- La recherche de subventions les plus élevées possibles pour financer certains de nos investissements.

BUDGET FONCTIONNEMENT 2022 - 3 182 000 EUROS

La section de fonctionnement trace toutes les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante des services de la commune :

(Liste non exhaustive - *Chiffres arrêtés au moment où nous mettons notre bulletin sous presse*).

- Rémunération du personnel : 840 628 €
- Le soutien aux associations : subventions 2022 190 962 € + mise à disposition de salles avec prise en charge de l'énergie et de l'entretien + 1 gratuité par an de la salle Atelier + gratuité Cossec.
En 2022, nous avons accordé une subvention de 53 000 € à EC-CO pour la gestion de la Médiathèque. Nous avons reçu une subvention dite "extension d'horaire" de la DRAC de 36 998 €
- Dépenses énergie : eau 9 625 € – électricité 87 021 € – gaz 63 528 € - carburant : 16 301 € - fuel 10 445 €
- Télécommunication : 12 654 € - Affranchissement : 4 971 €
- Prestations services : 44 901 € (défense incendie – contrat chauffage – entretien balayeuse – déneigement – Cosoluce).
- Entretien matériel roulant : 17 603 € - fournitures entretien : 16 254 € - fournitures petit équipement : 13 640 €
- Maintenance : 24 248 € (photocopieur - parc informatique - data protection - ascenseur école et maison de l'enfant).
- Assurances véhicules : 21 504 €
- Fêtes et cérémonies : 34 301 € (cérémonies - manifestations - spectacles et SACEM Pôle culturel - élèves : livres cinéma bonbons Noël).
- Intérêts des emprunts : 75 491 €
- Service incendie : 140 000€ (déduit de l'attribution Ardennes Métropole)

- **RESTAURATION SCOLAIRE - 2 SERVICES**

PEUT ETRE QUE LE PRIX DU TICKET DE CANTINE VOUS SEMBLE ELEVE ? ET POURTANT !!!

La restauration scolaire est assurée par la société API qui nous facture le repas à 3.79 €. La prestation de service 2 590 € par mois sur 10 mois. Le pain est acheté à la boulangerie de Donchery.

La composition des menus est arrêtée dans l'optique de proposer un déjeuner équilibré et varié.

Les tarifs sont votés en conseil municipal.

- Le prix facturé aux familles est de 4.50 € - Coût de revient 2021 par repas : 10 €

Ce coût comprend le prix d'achat du repas – personnel d'encadrement – eau – gaz – électricité – ménage – produit entretien - assurance etc

En 2021, 13586 repas ont été servis soit : 6841 repas pour les enfants de Donchery - 5359 repas pour la Communauté du Val de Bar – 1386 pour Comité la Tour de Glaire.

La Communauté de Communes du Val de Bar prend en charge la part des enfants du Val de Bar et Le comité la Tour de Glaire prend en charge les enfants de l'UEMA.

Coût à la charge de la commune de Donchery : 37 625 EUROS

Pour l'année 2023, le Conseil municipal a décidé de maintenir le prix à 4.5 € pour les familles (prix inchangé depuis 2008).

Depuis septembre 2019, le règlement des prestations cantine et périscolaire s'effectuent par avance.

La commune s'est mise en conformité avec la réglementation en matière de régie de recettes. La législation stipule que les règlements des prestations s'effectuent avant le service fait.

- **COUT FONCTIONNEMENT ECOLES : 256 enfants**

En 2021, le coût était de 1 028 € par enfant - **Soit à la charge de la commune : 194 292 €**

- **CCAS :**

- ✓ Actions en faveur des personnes âgées : bons de Noël soit 296 x 36 euros = 10 656 €
- ✓ Barbecue 105 participants - Repas des anciens 2022 annulé, **Repas des anciens 2023 : 28 JANVIER 2023**
- ✓ Aide aux familles (bons CAF) pour les enfants qui fréquentent le centre aéré d'été : 1 148 €

Devant la flambée des coûts d'énergie, nous devons adopter une conduite prudente dans la gestion de nos services. La température ne doit pas excéder 19° dans les locaux communaux et l'éclairage doit être limité à l'essentiel. Nous avons revu nos programmes de chauffage et avons rationaliser l'utilisation des salles communales. Il est interdit d'utiliser des chauffages d'appoint. Les thermostats installés sur nos chaudières nous permettent de réguler la température ambiante. Les halogènes et néons de tous nos bâtiments communaux (à l'exception du terrain de foot, de la mairie, du cercle historique, une partie du Pôle verdun et 50% de l'atelier), ont été remplacés par des ampoules basse consommation ou des carrés LED. En 2023, tous nos bâtiments seront équipés.

ECLAIRAGE PUBLIC

Nous devons étudier le passage de tous nos luminaires en LED.

Le nombre de point lumineux dans notre commune est de 485 (96 points de la Z.I. ont été repris par Ardennes Métropole).

Pour passer en LED, nous devons investir environ entre 700 et 800 euros par luminaire soit environ 396.000 euros.

Sachant que sur une facture EDF : 30% représente la consommation d'énergie et 70% représente les taxes et abonnements.

Ce qui signifie que si nous changeons nos luminaires, nous économiserons 40% de 30% du montant de la consommation.

Le retour sur investissement sera très très long. Par contre, nous aurons une démarche écologique.

Nous devons peaufiner le dossier avec la F.D.E.A. et voir le montant des subventions que nous pourrions obtenir.

A l'instant T, soucieux de ne pas trop augmenter les dépenses communales, le conseil municipal réfléchit quant à une limitation de l'éclairage public comme beaucoup d'autres communes déjà engagées dans cette voie.

Nous disposons de 18 armoires de commande :

- 8 armoires sont déjà équipées d'horloges Astronomique - 6 armoires sont équipées d'horloges mécaniques vétustes.
- 4 armoires ne sont pas pourvues d'horloges :

Pour harmoniser la totalité de la commune et pouvoir faire de la programmation journalière et exceptionnelle sur la totalité de la ville, il nous faut donc prévoir 10 fournitures et poses d'horloges Astro. Le prix estimé était de 720 € l'unité, soit un investissement de 7 200 €. A ce jour, nous sommes en attente d'un prix actualisé qui sera à la hausse et d'un délai d'approvisionnement qui sera sans doute long !!!

BUDGET INVESTISSEMENT 2022 - 1 580 000 EUROS

SECTION INVESTISSEMENT (liste non exhaustive - *Chiffres en TTC arrêtés au moment où nous mettons notre bulletin sous presse*).

Elle retrace toutes les opérations affectant le patrimoine de la commune et son financement, les opérations d'immobilisations, l'acquisition de terrains, les constructions, l'achat de matériel, les travaux de voiries...

- Le remboursement des emprunts en capital : 356 573 €
- Solde travaux Pôle Culturel 267 515 € - Solde travaux Rue Moscou 12 791 €
- Ecoles : chaudière neuve école Verdun 33 667 € - TBI 4 776 €
- Fenêtres logements communaux : 11 755 €
- 7 Défibrillateurs DAE grand public 13 440 €
Pôle Culturel - Ecole Verdun – Ecole Maternelle – Salle Atelier – Salle Georges Nique - Cosec – vestiaire foot.
- Médiathèque : matériel informatique 16 500 € (subvention DRAC 50%) - livres neufs 11 631 € (subvention DRAC 50%)
- Mairie : renouvellement du parc informatique 15 562 €
- Service technique : bennes remorque 5 500 € – matériel outillage de voirie petit matériel 2 119 €
- Mise en conformité accessibilité arrêt bus Chemin du Loup : 20 898 €
- Panneaux signalisation : 6 804 €

PROJETS EN COURS DE REALISATION OU EN COURS D'ETUDE

- ✓ Acquisition de la gare, libération des réseaux, et des terrains attenants qui accueilleront une Maison médicale : 148 143 €.
- ✓ Toiture école Maternelle : maîtrise œuvre 21 600 € - coût travaux estimé ancien projet : 154 650 € (subvention DETR et Contrat de Ruralité obtenu) possibilité de subvention dans le cadre du Pacte Ardennes.
Nous avons repris le projet pour étudier la possibilité de poser une C.T.A. double flux, une solution performante.
Les centrales de traitement d'air ou CTA double flux, qui **allient purification et renouvellement de l'air intérieur**, sont une option intéressante dans les locaux. Ce système générateur d'économie d'énergie va nous permettre d'obtenir de nouvelles subventions.
- ✓ Mur du cimetière : 96 650 € devis API chantier insertion
Subvention Pacte Ardennes 2021 et 2022 40 000 € - demande DETR à hauteur de 30% en cours.
- ✓ Maîtrise d'œuvre rue de l'Entrevue : 44 580 € - coût travaux estimé 1^{ère} tranche 536 708 € (subvention DETR 80 000 €).
- ✓ Maîtrise d'œuvre une partie de la rue Clémenceau : 41 568 € - coût travaux estimés 1^{ère} tranche 332 112 € et 2^{ème} tranche 565 488 € (demande subvention DETR en cours).

La vie est un champ de bataille, il faut se battre pour gagner et en gagnant vous avez besoin d'une armée de courage et une armure d'espoir.

L'important dans la vie, ce n'est pas d'être optimiste ou pessimiste, c'est d'être déterminé.

Et votre équipe municipale l'est et ne manque pas d'ambition !!

Yvelise GALLOT, Adjoint Finances

TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES EN 2022



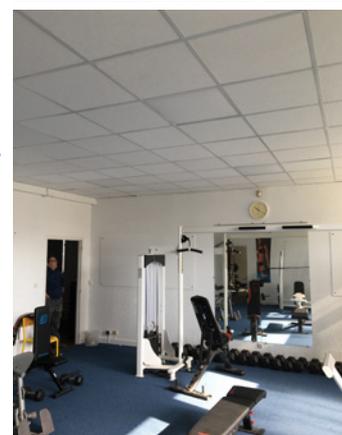
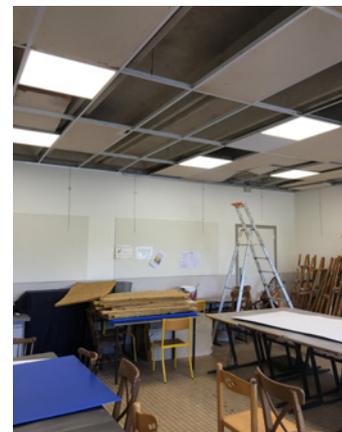
- Entretien des espaces verts :

Tontes, tailles de haies, coupe de bois, taille des arbres, fleurissement...

La ville de Donchery est fleurie du mois de mai au mois de novembre grâce aux interventions permanentes et réactives des services techniques. Sans oublier les tontes hebdomadaires et les tailles de haies qui incluent une partie des gravières et de la zone industrielle.

31km de voiries
4km de haies
14ha de tonte
8 000 fleurs

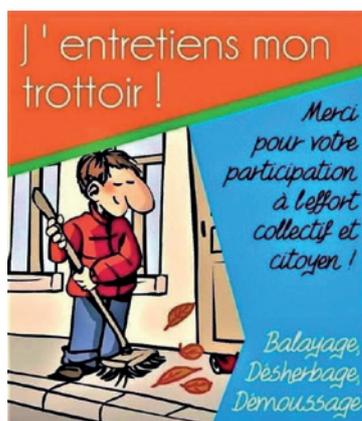
- Remise en peinture des grilles du cimetière et de l'école de Verdun
- Remplacement des panneaux de signalisations et déplacement d'entrée de ville en particulier ceux de zone industrielle.
- Création d'une zone à 30 kilomètres/heure
- Suivi des entretiens et réparations des bâtiments publics et associatifs
- Dans le cadre des économies d'énergie et dans la continuité des années précédentes, remplacement des spots halogènes et néon par des ampoules basse-consommations et carrés led...
- Pose de miroirs de signalisation : rue Jules Maget et rue Clémenceau.
- Pose complète d'une cuisine et installation de trois chambres au Pôle culturel
- Réfection et remise en peinture d'un appartement dans le bâtiment de Verdun...
- Douze tonnes de sel tamisé remis en big-bag (don des transport Nicolas)
- 20 tonnes de déchet sont collectées annuellement dans la ville de Donchery par les services techniques.
- Logistique lors des différentes manifestations.



Depuis plusieurs années, la commune s'est inscrite dans la démarche du non-recours aux produits phytosanitaires pour entretenir le domaine public. Démarche vertueuse certes mais qui n'est pas sans poser de problèmes dans l'élimination des herbes folles et autres pousses sur les trottoirs et les caniveaux.

La saison estivale a fait le bonheur des herbes folles, qui ont pris leurs quartiers en très grand nombre notamment dans le cimetière. C'est vrai que l'œil supporte difficilement la présence de ces intrus végétaux peu compatibles avec la dignité recherchée des lieux.

Le désherbage chimique est efficace durant 3 à 6 mois. Lorsqu'il est mécanique, il ne dure que quelques semaines.



Notre personnel communal intervient dans la mesure de ses moyens mais chaque habitant peut être un acteur de notre commune et peut intervenir pour arracher l'herbe sur son trottoir. MERCI.

Petit rappel : L'entretien du domaine public, est l'une des tâches principales des agents de la commune. Les propriétaires et les locataires ont le devoir d'entretenir leur devant de logement et leur trottoir, de couper tout ce qui pourrait envahir le domaine public (mauvaises herbes, troènes, branches, poubelles ...).



"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation"
Règlement sanitaire départemental (art.32)

2023 - BENNES DECHETS VERTS

Services Techniques 12 Chemin du Loup Donchery

DU 5 AVRIL AU 29 NOVEMBRE 2023

Le mercredi de 13h à 16h et le samedi de 14h00 à 17h45

A partir du 1 novembre 2023 :

le mercredi de 13h00 à 16h00 et le samedi de 13h00 à 16h45

En dehors de ces horaires et de ces jours, il est strictement interdit de pénétrer dans la cour des services techniques et de déposer vos déchets végétaux.

2 bennes et 1 agent communal sont à votre disposition

- 1 benne pour déchets pelouse : il est interdit de déposer des sacs plastiques
- 1 benne pour branchages de diamètre maxi de 10cm

Benues exclusivement réservées aux particuliers résidant à Donchery.

Nous comptons sur votre civisme et nous vous remercions de respecter ces consignes.

INTERDICTION DE DEPOSER

Gravats
Plastiques
Sacs poubelles
Ferrailles
Grosses branches d'arbres
Ferrailles
Piles
Huiles
Déchets ménagers
Encombrants... ETC

Pour ces déchets, vous pouvez vous rapprocher du Sirtom de Glaire ou de Vrigne



Travaux réalisés par les entreprises locales

- Pose d'un garde fou afin de sécuriser un escalier dans la maternelle
- Remplacement d'un compteur d'eau à l'espace-vie
- Installation de défibrillateurs dans les bâtiments ouverts au public
- Réparations diverses sur les toitures des bâtiments communaux
- Pose d'une douche dans un logement du bâtiment de Verdun
- Remplacement des radiateurs dans le hall d'entrée et des salles de sport dans la maison des associations
- Remise en état de l'axe principal accédant aux gravières.
- Remise aux normes de l'arrêt de bus sur la D24 face aux services techniques
- Remplacement de la chaudière à l'école de Verdun



PREVISIONS 2023

- Le tronçon de la rue Tortues Roys
- Remise à neuf de la toiture de la maternelle
- Travaux de rénovation des murs du cimetière
- Sécurisation des passages piétons
- Suite entretien du chemin des gravières
- Travaux de remise à neuf de la voirie de la rue Clemenceau
- Mise en place d'un projet d'aménagement pour la route de l'Entrevue.

HAPIOT Fabrice - Adjoint Travaux

VIE SCOLAIRE



Le groupe scolaire de Donchery accueille pour l'année scolaire 2022-2023 :
254 enfants répartis sur 12 classes, à savoir :

Professeurs des Ecoles	Effectif par cours (dans l'ordre des TPS aux CM2)										Totaux
	Maternelle				ELEMENTAIRE					UEMA	
+ Complément service	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
LABRE Sandrine	7	19									26
SIMON Frédérique		15	9								25
GONTHIER Camille											
JAQUOT Céline			17	4							21
LAMBERTY Marie				22							22
MEDJKOUNE Valérie					21						21
IWANCZUK Agathe					20						20
MUSZALSKI Peggy						25					25
DELFORGE Magalie						0	22				22
MEYERS Céline								9	10		19
LETE Léa											
LABBE Sylvain									22		22
LACOMBE Carole										24	24
UEMA *										7	7
SICART Catherine											
Totaux	7	34	26	26	41	25	31	32	24	7	254

UEMA : Unité d'Enseignement Autisme en maternelle

La circulaire de rentrée signé par le Ministre en charge de l'Education Nationale a décrit les priorités et les nouveautés qui entrent en vigueur à partir de septembre 2022, notamment :

• *L'école maternelle et la maîtrise des savoirs fondamentaux sont les objectifs déclarés prioritaires (lecture, écritures, mathématiques). L'école maternelle est jugée « capitale pour réussir l'entrée dans les apprentissages de tous les enfants et prévenir le risque du décrochage à l'adolescence ».*

REPRESENTANTS DES PARENTS ELEVES RENTREE SCOLAIRE 2022/2023

TITULAIRES

BERRY Gwladys	CELLI Amélie	MEUNIER Adelaïde
BENOIT-GIRGENTI Mathilde	DURY Carole	SERRES Kathleen
BERSON Ariane	LUCAS Amandine	TICHON Sarah
BUCHEMEYER Irvin	MEIRA Jenny	VIRQUIN Bruno

SUPPLEANTES : COLLARD Aude – GILLET Pauline – GUEZOU Marie

REPARTITION ET DUREE DES 16 SEMAINES DE VACANCES SCOLAIRES

ZONE B - ACADEMIE DE REIMS

RENTREE DES ELEVES - JEUDI 1 SEPTEMBRE 2022

VACANCES TOUSSAINT	Fin des cours samedi 22 octobre 2022	reprise lundi 7 novembre 2022
VACANCES DE NOEL	Fin des cours samedi 17 décembre 2022	reprise mardi 3 janvier 2023
VACANCES D'HIVER	Fin des cours samedi 11 février 2023	reprise lundi 27 février 2023
VACANCES DE PRINTEMPS	Fin des cours samedi 15 avril 2023	reprise mardi 2 mai 2023
VACANCES ETE	Fin des cours samedi 8 juillet 2023	

RENTREE SCOLAIRE LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

Les classes vaqueront le vendredi 19 mai et le samedi 20 mai 2023

Le départ en vacances à lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les vacances débutant le samedi pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour- là, le départ a lieu le vendredi après les cours.

MEDIATHEQUE – POLE CULTUREL

Quelle est l'importance de la culture dans l'enseignement ?

Meilleur apprentissage et compétences reconnues à l'avenir. Participer à des activités culturelles permet aux enfants et aux jeunes d'élargir leurs capacités de réflexion et d'adaptation, et parfois de renforcer leur estime de soi, ce qui au final se ressent dans leurs résultats scolaires. De multiples actions ont été mises en place depuis l'ouverture de notre Pôle culturel .

- **Médiathèque** : transmettre le goût de la lecture aux élèves. Les histoires lues ou racontées restent dans la mémoire des enfants.

- Charlotte, notre bibliothécaire accueille avec professionnalisme les visiteurs petits et grands. La médiathèque met gratuitement à disposition de tous, un large éventail de documents.

- **Pôle culturel** :

Les musiciens du Val, groupe composé de 5 musiciens, passionnés de musique Baroque, sont allés à la rencontre des élèves de Mme DELFORGE, classe CE2 et de Madame MEYER, classe de CE2/CM1.

Le 18 novembre 2022 les élèves sont montés sur scène et ont présenté à leurs camarades leur concert de restitution.

Ce fût une belle découverte mais surtout une belle expérience !

ACTIVITES SPORTIVES

La municipalité a renouvelé le financement des séances de handball ainsi que la prise en charge financière « transport et entrées de la piscine de Sedan » pour l'année scolaire 2022/2023.

Agenda très chargé la dernière semaine avant les vacances d'hiver :

Jeudi 15 décembre, distribution de friandises et d'un livre à chaque enfant par ce mystérieux personnage « Le Père Noël ».

Les arts, les médias et le **cinéma** font aussi partie des expériences culturelles des **jeunes** et ces expériences peuvent intervenir dans le développement de leur vision du monde. Par ailleurs, les films présentent la réalité extérieure selon les points de vue des créateurs.

La municipalité a offert à chaque enfant scolarisé le transport et la séance de cinéma le **vendredi 16 décembre matin**.

le Chat Potté » pour les classes élémentaires

Ernest Ernest et Célestine pour la maternelle



TELETHON

La vente de boules de Noël a permis la remontée de 600 euros au profit de l'AFM. **La municipalité partenaire de l'AFM remercie les enfants pour leur solidarité à cette cause !**

Service Restauration Scolaire et Périscolaire

Toutes les inscriptions doivent être effectuées en mairie qui vous remettra un règlement intérieur. **Pour le bon fonctionnement de ces deux services** : le planning des inscriptions est **mensuel** et doit être remis **impérativement** à la **date indiquée**.

Le périscolaire est ouvert tous les jours scolaires
De 7h30 à 8h30, le midi de 11h30 à 12H15 et de 16h30 à 18h30.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous....

L' adjointe aux affaires scolaires, Martine GALLOT

MUSIQUE A L'ECOLE



A la maternelle, entre le 22 septembre et le 7 octobre 2022, tous les jeudis et vendredis, les classes de la Maternelle ont bénéficié du savoir-faire de la compositrice Manon LEPAUVRE.

Dans le cadre d'une médiation culturelle et en tant que compositrice voici les activités Manon a mené pour accompagner le spectacle **Babils du Nil**, ces activités se sont organisées en petits groupes et en trois temps :

1 Immersion sonore

⇒ *Pour découvrir l'approche électronique de la composition et entrer dans de nouveaux sons.*

Dans le cadre du spectacle une partie du dispositif électronique consiste en des sons très étendus et fixés. Ces sons peuvent être diffusés sur des haut-parleurs et dans un espace de détente pour permettre aux enfants d'être immergés dans le son et d'ouvrir leur imaginaire aux sons électroniques.

Au cours de cette sieste auditive, les enfants ont écouté le texte du spectacle lié à la musique allongés et dans le calme.

Un des aspects particulièrement intéressant de ses sons c'est qu'il est possible de les faire voyager dans l'espace sonore ce qui permet aux enfants de découvrir de nouvelles sensations auditives.

2 Éveil à la composition

⇒ *Pour découvrir le monde sonore qui nous entoure et apprendre à composer à partir d'objets et de bruits.*

Cette activité se déroule en plusieurs temps. Le premier consiste à écouter le monde sonore qui nous entoure, activité humaine et nature notamment. Le second consiste à chercher autour de nous ce qui peut créer des bruits ou du son. Le troisième à organiser ces briques sonores les unes à la suite des autres et pouvoir les jouer dans un temps imparti.

3 Manipulation de sons

⇒ *Pour jouer avec les sons et les transformer.*

Le dispositif mis en place dans Babils du Nil est un traitement en temps réel du son, celui-ci peut être réutilisé pour faire participer les enfants à la création de nouveaux sons à partir de leur voix, de leur corps ou de n'importe quel objet faisant son (notamment ceux abordé dans l'éveil à la composition).

Cette activité nécessite de petits groupes (une dizaine d'enfants maximum), qui chacun peuvent créer, à partir de la fabrication de son, un enchaînement de bruits puis les agencer ensemble pour créer une nouvelle musique : une musique de création.



Enfin les 20 et 21 octobre, dans le cadre d'une résidence d'artistes au Pôle culturel, Manon a pu présenter son travail en cours de création accompagnée par Antony MILLET à l'accordéon et Arnaud MARZORATI au chant dans un spectacle intitulé : **Les Babils du Nil**.

A l'école élémentaire de Verdun dans les classes de CE2 de Mme DELFORGE et de CE2/CM1 de Mme MEYERS :

Vive la musique baroque !

Depuis la rentrée de septembre dans leur parcours artistique, les élèves se sont intéressés à la musique ancienne avec la complicité de M. WEINUM, ancien conseiller pédagogique de musique et membre des Musiciens du Val.



Ils ont commencé par une chanson de la Renaissance (1589) : "**Belle qui tiens ma vie**". Cette chanson est également une danse : une pavane (une danse de cour lente). Elle est extraite d'un traité écrit par Thoinot ARBEAU de son vrai nom **Jehan TABOUROT** chanoine de LANGRES

Pour écouter la musique, c'est ici :



Ils ont continué leur voyage dans le temps musical en avançant jusqu' au début du 18ème siècle en 1725 et découvert un compositeur italien qui publie "**Les quatre saisons** », quatre concertos pour violon ayant chacun pour thème une saison. Ce compositeur c'est **Antonio VIVALDI**. Pour chaque saison, Vivaldi composa un sonnet pour décrire le contenu de sa musique. Les élèves ont chanté un texte inspiré par le 2ème mouvement de "**L'hiver**".

Pour écouter la musique :



Enfin ils ont terminé leur parcours à travers la musique ancienne et baroque en revenant en France avec une comédie-ballet, c'est-à-dire l'association d'une pièce de théâtre (écrite par Molière), de musique (écrite par **Lully**), de ballets (chorégraphiés par Pierre Beauchamp), de décors (créés par Carlo Vigarani) et de costumes (créés par le chevalier d'Arvieux) : "**Le Bourgeois gentilhomme**".

Pour écouter la musique :

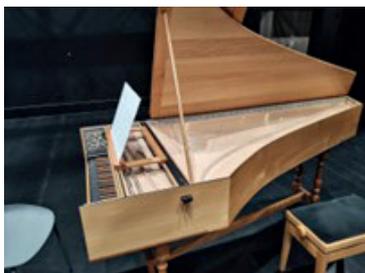


Le **vendredi 18 novembre 2022**, les élèves de DONCHERY ont reçu deux musiciennes appartenant à la formation des Musiciens du Val.



Dans la matinée, Camille et Alix ont d'abord fait découvrir, à tous les élèves de l'école élémentaire au Pôle culturel, quelques instruments de la musique baroque que sont :

le clavecin, l'orgue et le violoncelle



Puis elles ont répété avec les élèves de CE2 et CE2/CM1 afin de pouvoir proposer à leurs familles une très jolie restitution de leur travail. Nos petits chanteurs en herbe ont reçu un bel accueil et furent très applaudis par un public nombreux et conquis.

Merci à tous !

La Directrice PONCET Nathalie

Ecole primaire de Verdun



Depuis la rentrée 2019, l'école primaire de DONCHERY accueille une des 2 classes UEMA des Ardennes avec ROCROI.

Qu'est-ce qu'une UEMA ?



A qui s'adresse l'UEMA ?

Une UEMA accueille 7 enfants de 3 à 6 ans, avec des troubles du spectre autistique (TDA). Les enfants sont présents à l'école sur le même temps que les autres élèves de leur classe d'âge, pour les temps consacrés aux apprentissages et à l'accompagnement médicosocial.

C'est la MDPH qui notifie l'orientation en UEMA, l'IME de référence qui affecte et enfin la directrice d'école qui inscrit l'enfant comme les autres élèves. C'est l'ARS qui finance ce projet.



A Donchery ?

Nous accueillons 7 élèves (3 GS, 2MS et 2 PS). Cette classe occupe tout le 1er étage de l'école maternelle. L'équipe encadrante est formée par du personnel Education nationale (enseignante spécialisée) et IME (équipe pluridisciplinaire). Les prises en charge en orthophonie et ergothérapie sont assurées en cabinet libéral.

Les élèves UEMA sont des élèves de l'école à part entière. Ils participent à toutes les manifestations et sont inclus dans les classes avec des enfants ordinaires quand cela est possible. En effet, ces enfants extraordinaires sont accueillis à leur rythme dans les classes en fonction de leur possibilité, de leur tolérance au bruit et aux autres, sur des temps longs ou au contraire sur des temps courts, sur des temps d'apprentissages comme sur des temps de récréation... avec un accompagnement par l'équipe UEMA ou pas. Ainsi une de nos petites élèves UEMA est accueillie à temps plein dans la classe de MS/GS sans aucune aide que celle de la maîtresse au même titre que tous les autres enfants de la classe. Ces inclusions impliquent une concertation importante entre tous les personnels de l'école (Maternelle et UEMA)



En dehors des horaires d'école, le personnel IME assure une guidance avec les familles pour les accompagner au mieux dans le développement de leur enfant.

Il n'y a pas de différence dans l'accueil proposé à nos élèves et nos petits amis extraordinaires nous apprennent à respecter la différence, ne pas en avoir peur et à l'accueillir comme une chance et un partage.

Le respect des places « personnes à mobilité réduite », un axe de progression

Certaines personnes mobilisent les 2 nouvelles places spécifiques situées entre la médiathèque et la Maison de l'enfant. C'est vraiment gênant, car nos petits élèves viennent en taxis. Ces derniers ont besoin de se garer dans un endroit sûr afin de ne pas mettre en danger les enfants au moment des fortes affluences que sont les entrées et les sorties d'école. Merci d'avance de votre solidarité.



La Directrice PONCET Nathalie



LA SEMAINE DU GOÛT

DU 10 AU 16 OCTOBRE 2022



Producteur au Consommateur :

Potiron de 12 kg, fruit de nos plantations du printemps dernier !

Atelier cuisine : préparation d'une bonne soupe par les élèves de CE2-CM1 !

La soupe de potiron et châtaignes de nos p'tits chefs



Nous avons cuisiné, pris des photos avec des tablettes et écrit la recette. C'était super !

Ingrédients :

- ½ potiron
- une trentaine de châtaignes
- sel
- eau
- copeaux de parmesan



Ustensiles :

- un économe
- des couteaux
- un mixeur
- une grosse marmite
- une casserole

ETAPES

1. Couper le potiron en quartier avec un grand couteau.



2. Eplucher le potiron avec un économe.



3. Couper le potiron en gros dés.



4. Les mettre dans une grosse marmite.
5. Faire cuire les châtaignes dans l'eau bouillante salée.



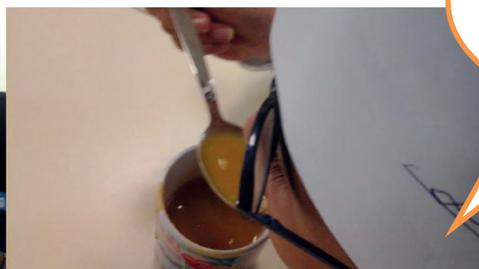
6. Recouvrir le potiron d'eau et ajouter du sel. Porter à ébullition.
7. Peler les châtaignes puis les ajouter dans la marmite



8. Laisser cuire environ 20 minutes puis mixer.



Pour encore plus de saveur, ajouter des copeaux de parmesan et déguster.



Hummmm,
un régal !

Céline MEYERS

ETAT CIVIL



NAISSANCES 2022

Jules BLAINVILLE	7 mars 2022
Salomé HAREL	1er avril 2022
Gustave FORGON	12 juin 2022
Anouk LEFLOND	10 septembre 2022
Blanche BOIS	8 novembre 2022
Mattia MACHADO	17 novembre 2022

seules sont parues les naissances des enfants après autorisation parentale
15 naissances en 2022 (hors commune)

FÉLICITATIONS AUX PARENTS ET BIENVENUE AUX BÉBÉS



MARIAGES 2022

Bastien DESPEAUX et Anne FORGET	6 mai 2022
Aurélien LARRIEU et Eve FORGET	6 mai 2022
Thomas TAILLER et Hasmik POGHOSYAN	7 mai 2022
Yvan PASQUIER et Emilie NEMERY	14 mai 2022
David COUSIN et Isabelle VIVET	18 juin 2022
Jérôme ETIENNE et Alexia COLLEN	30 juillet 2022

MEILLEURS VŒUX DE BONHEUR AUX HEUREUX ÉPOUX

DÉCÈS

Annie DUVAL épouse LEBON	10 décembre 2021
René PONCELET	16 décembre 2021
Bernadette ELOY veuve ABDELLI	16 décembre 2021
Michel BARTEAUX	24 décembre 2021
Nicole MONY veuve VOTION	24 décembre 2021
Suzanne CORNEC	26 décembre 2021
Thérèse HALLET	27 décembre 2021
Jean DUGARO	29 décembre 2021
Francesco RICCIO	3 janvier 2022
Jean HEINEN	3 janvier 2022
Fernande POMMEROLE veuve GUÉRARD	5 janvier 2022
Ginette REINSON veuve MARCHOIS	5 janvier 2022
Alberte CHERBONNEL	13 janvier 2022
Nicole LESAINE veuve SAUVAGE	20 janvier 2022
Jeanne THIRY veuve PRÉAUD	27 janvier 2022
Daniel MANGIN	5 février 2022
Robert BESTEL	13 février 2022
Maurcie DAUBY	22 février 2022
Huguette PIERRE	5 mars 2022
Georgette BRAIDY veuve LALLEMENT	12 mars 2022
Pierre LELONG	20 mars 2022
René DAPREMONT	1 avril 2022
Emilie FAUCHERON veuve SCHOON	22 avril 2022
Monique CENSIER veuve BERNIER	27 avril 2022
Daniel LAMBERT	3 mai 2022
Bernadette THIRION	16 mai 2022
Nicole BADOUX veuve MEYERS	24 mai 2022
Jacky PERARDEL	7 juin 2022
Patrick CHACOVY	27 juin 2022
Jacqueline TILMANT veuve MAGET	2 août 2022
Janine HERMAND veuve SOBOTA	12 août 2022
Philippe CICÉRON	27 août 2022
Bernard WAHART	27 août 2022
Priscille CHATRY	30 septembre 2022
André RAMONDEC	24 octobre 2022
Janine HORNARD veuve HENRY	26 octobre 2022
Bernard LABROCHE	5 novembre 2022
Jean-Pierre MAIZIÈRES	8 novembre 2022
Dominica BALBIANI veuve BESANÇON	12 novembre 2022
Bruno DESMARETS	13 novembre 2022
Manon LAMOUREUX	14 novembre 2022
Thierry LAMOUREUX	14 novembre 2022
Françoise MANGIN veuve GIBOUT	16 novembre 2022
Didier FORGET	30 novembre 2022

Les défunts nés à Donchery

Jean-Claude BONNESOEUR	12 janvier 2022
Brigitte RAGUET	5 février 2022
Georgette GILLIAUX	22 février 2022
Marie FLUZIN	12 avril 2022
Henriette SCHARPF	16 avril 2022
Bernard CELLIER	29 avril 2022
Odette DOMELIER	15 juin 2022
Pierette SIMON	22 juin 2022
André BILLY	11 juillet 2022
Danielle RIME	7 août 2022
Gilles MAGET	6 octobre 2022

**QUE TOUTES CES FAMILLES ÉPROUVÉES SOIENT ASSURÉES
DE NOTRE SOUTIEN**

COMMUNICATION

MAIRIE DE DONCHERY

☎ 03.24.26.00.89 Fax 03 24 26 00 39
CITYKOMI

Horaires Services Administratifs

- Lundi 9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00
- Mardi fermé au public / 14h00 - 17h00
- Mercredi 9h30 - 12h00 / 14h00 - 18h00
- Jeudi 8h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
- Vendredi 9h30 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Horaires Médiathèque Pôle Culturel

- Mardi - mercredi - jeudi : 9h - 12h / 14h - 18h
- Vendredi : 10h - 12h / 14h - 18h
- Samedi : de 10h à 17h

Ouverture Musée Statuaire

- chaque jour de 8h00 à 16h45
- ▶ accès par la porte principale de l'Eglise

NUMÉROS D'URGENCE

17

POLICE
SECOURS

15

SAMU

18

SAPEURS
POMPIERS

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

112

TROUVEZ LA PHARMACIE DE GARDE
LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS
3237 accessible 24h sur 24h
Ou 03.24.29.25.67



Une URGENCE ?
Vous avez des difficultés à
entendre ou à parler
Envoyer un SMS au 114

URGENCE
114

URBANISME – Dématérialisation des demandes d'urbanisme (D.A.U)

Depuis le 1 janvier 2022, les particuliers peuvent effectuer une demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique : permis de construire, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme...etc

Il suffit de déposer les imprimés de demandes et les plans concernés sur le guichet numérique des autorisations d'urbanisme.

Il est rappelé, par ailleurs, que les usagers qui ne souhaite pas utiliser la voie dématérialisée peuvent continuer à déposer leurs dossiers « papier » en mairie

FRANCE SERVICE - france-service.gouv.fr

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France service vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics.



DANS LES ARDENNES : 22 FRANCE SERVICES VOUS ACCOMPAGNENT

Proche de vous, Proche de chez vous

SEDAN	SEDAN	VIVIER AU COURT
Centre Social le Lac	Centre Social Ouest avenue de Sedan	
Avenue Charles de Gaulle	75 avenue de la Marne	8 rue du Cercle
Tél : 03.24.27.08.08	Tél : 03.24.53.73.24	Tél : 03.52.76.00.96
Du lundi au vendredi	Du lundi au vendredi	Du lundi au vendredi
10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00	8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00	9h30 - 13h00 / 15h00 - 18h30
	Samedi 9h00 - 12h00	
IL EST CONSEILLE DE PRENDRE RENDEZ-VOUS		

INFORMATION AUX PROPRIETAIRES D'UN BATIMENT DEGRADE MERITANT D'ETRE RASE.

Une aide exceptionnelle mise en place par le Conseil Régional permet d'obtenir une subvention de 80% pour les travaux permettant de raser la ruine, de remettre en état le sol pour un futur usage et, le cas échéant, de consolider le pignon du bâti mitoyen mis à nu.

Le contact à la Maison de la Région à Charleville Mézières est ALEXANDRE Ophélie
Tél 06.76.33.41.04 - E-mail ophelie.alexandre@grandest.fr

RECENSEMENT MILITAIRE OU RECENSEMENT CITOYEN

OBLIGATOIRE

Qui ? Tous les jeunes Français, fille ou garçon, âgés de 16 ans

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

L'attestation est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ?

- soit sur le site www.service-public.fr
- soit à la mairie de leur domicile muni d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

MISSION LOCALE ARRONDISSEMENT DE SEDAN - Tél. 03 24 29 21 12

❖ PUBLIC CONCERNÉ

Tous les jeunes de 16 à 25 ans (hors scolaire) de tous niveaux scolaires, diplômés ou non.

⇒ **PERMANENCES 2023 - Mairie de Donchery 14h00 – 17h00 les jeudis**

5 janvier - 19 janvier - 2 février - 16 février - 2 mars - 16 mars - 30 mars - 13 avril

11 mai - 25 mai - 8 juin - 22 juin - 14 septembre - 28 septembre

12 octobre - 26 octobre - 9 novembre - 23 novembre - 7 décembre - 21 décembre



REGISTRE DE RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES

Un recensement des personnes âgées et des personnes handicapées ou en grandes difficultés à domicile est fondamental dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels. Relevant de la compétence du maire et destiné à la mise en place d'un registre nominatif, ce recensement est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux et sanitaires, en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (plan canicule, plan grand froid, épidémie ...).

Le registre communal des personnes vulnérables est tenu en mairie.

L'inscription sur ce registre est **facultative et nécessite une démarche volontaire des personnes.**

Elle concerne les catégories de population suivantes :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile
- Les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile

► **Pour plus d'information, contactez le secrétariat de la Mairie TEL 03 24 26 00 89**

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Ne le laissez ni aboyer, ni hurler (c'est mauvais pour sa santé et son moral ! !), durant des heures entières. Il en va de la tranquillité de vos voisins.

- **Arrêté 122/2020 du 18 novembre 2022 - errance et divagation des animaux.**

Nous vous rappelons également que la divagation des chiens de toutes races est interdite de jour comme de nuit. Vous êtes responsable de tous les accidents qui pourraient advenir du fait de leur divagation.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un dysfonctionnement d'un point lumineux ou du réseau d'éclairage public, merci d'en informer la mairie afin que les services de la F.D.E.A puissent intervenir.

AUTOMOBILISTES

Les problèmes de circulation automobiles et principalement de vitesse sont un souci permanent. Nous incitons les usagers à respecter ces limitations et nous attirons particulièrement leur attention en ce qui concerne la traversée du village. Il en va de la sécurité de nos écoliers et de tous les autres piétons. Nous demandons également aux usagers de respecter le stationnement.

Il est interdit de laisser un véhicule en stationnement sur la voie publique. Utilisons les parkings prévus à cet effet. Certaines places de stationnement sont très utilisées et recherchées... surtout si elles se trouvent près des commerces. D'autre part, certains voudraient stationner leur(s) voiture(s) le plus près possible de leur lieu d'habitation. Pas facile dans certains cas de concilier les deux ! Il y a pourtant souvent une solution : stationner sa voiture un peu plus loin afin d'éviter qu'elle ne bloque une « bonne » place quand les commerces sont ouverts. Ce petit geste de courtoisie vis-à-vis de nos commerçants sera très apprécié de nous tous qui sommes aussi clients ! Pensez-y et merci d'avance !

Adjoint Communication : GALLOT Yvelise

Ardenne Métropole gère actuellement 9 déchèteries réparties sur l'ensemble de son territoire. Compte tenu de la nature de leur activité, ces équipements se trouvent placés en 1ère ligne dans le combat lancé par l'agglomération pour réduire le volume de nos déchets. Rappelons en effet que si nous ne parvenons pas à diminuer de manière significative le tonnage des déchets que nous enfouissons, il n'y aura pas d'autre possibilité que d'augmenter la Taxe sur les ordures ménagères.

En chiffres ronds, ces déchets aujourd'hui enfouis se répartissent en deux grandes familles : ceux issus de la collecte en porte à porte, qui représentent 32.000 tonnes par an, et ceux provenant de la benne "encombrants" des déchèteries, 8.000 tonnes chaque année. C'est pour réduire ce dernier chiffre qu'Ardenne Métropole s'apprête à mettre en place deux nouveautés.

Du nouveau : un badge pour les particuliers

Depuis le 2 novembre 2022, l'accès aux déchèteries est réservé aux particuliers résidant sur le territoire d'Ardenne Métropole et disposant d'un badge.

Les particuliers doivent présenter un badge à chaque passage.

Les habitants de l'agglomération ont le choix entre deux méthodes pour se procurer ce badge :

- > soit en remplissant un formulaire fourni par un agent d'accueil sur place, en déchèterie,
- > soit en ligne, sur le site internet d'Ardenne Métropole.



✓ **Vous avez effectué votre demande de badge en déchèterie ou sur le site internet d'Ardenne Métropole et ne l'avez pas encore reçu ?**

Le traitement des demandes est en cours : mi-novembre, sur les 20 500 badges demandés, près de 17 300 avaient déjà été envoyés par courrier.

En attendant le traitement de votre demande et la réception de votre badge à votre domicile, vous pouvez accéder aux déchèteries sur présentation d'une pièce d'identité justifiant de votre domiciliation sur le territoire d'Ardenne Métropole.

Une fois dotés de ce badge, les particuliers peuvent, comme auparavant, se rendre gratuitement à la déchèterie de leur choix. L'apport est limité à 1 m³ par passage et par jour. Afin de permettre un meilleur contrôle du volume des dépôts, l'entrée de chaque déchèterie est équipée d'un portique interdisant le passage à tout véhicule dont la hauteur dépasserait les 2 mètres.



Pour tout besoin d'apport ponctuel exceptionnel (déménagement, volumes de taille de haies important...), les particuliers peuvent solliciter une autorisation d'accès pour des véhicules hors gabarit, sur rendez-vous auprès du service déchets en appelant le numéro : **0800 29 83 55**

De nouvelles modalités pour les professionnels

Depuis le 1er juin, les professionnels (usagers disposant d'un numéro Siret) **ne peuvent plus accéder aux déchèteries**, quelle que soit la nature du déchet produit. Ils sont invités à se rapprocher de prestataires privés, comme par exemple de la société Arcavi qui a créé une déchèterie exclusivement réservée à leur usage sur son site de Chalandry-Élaire, ou des entreprises en capacité de prendre en charge leurs déchets.

JETONS MOINS et triions mieux

**DÉCOUVREZ
LA NOUVELLE APPLI DÉCHETS**

"Mes déchets Ardenne Métropole"



Service Prévention et collecte des déchets
Un seul numéro gratuit non surtaxé : 0800 29 83 55



DONCHERY COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

- Les lundis impairs
- Si le jour férié est un lundi, la collecte se fera le samedi précédent.

DECHETERIES DU TERRITOIRE
Fermées les jours fériés.



NON à la publicité
et aux journaux d'annonces

STOP PUB
Réduisons vite nos déchets !

OUI à l'info
des collectivités **Merci**



DÉCHÈTERIES MODALITÉS D'ACCUEIL



❄ Hiver : novembre > mars
☀ Été : avril > octobre

AIGLEMONT

Rue Marcel Dorigny

	❄ Hiver	☀ Été
mercredi	9 h > 12 h	9 h > 12 h
samedi	9 h > 12 h et 13 h > 16 h	9 h > 12 h et 14 h > 17 h

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Sauvigny Pré

	❄ Hiver	☀ Été
lundi > samedi	8 h > 12 h et 13 h > 17 h	8 h > 12 h et 14 h > 18 h

FLIZE

Route de Boutancourt

	❄ Hiver	☀ Été
mardi > samedi	8 h 15 > 12 h et 13 h > 16 h	9 h 15 > 12 h et 14 h > 18 h

GESPUNSART

Rue de l'Auche

	❄ Hiver	☀ Été
mercredi	8 h > 12 h et 13 h > 16 h	8 h > 12 h et 13 h > 17 h
samedi	13 h > 16 h	12 h > 13 h > 17 h

GLAIRE

Route de Belleue

	❄ Hiver	☀ Été
lundi > samedi	8 h > 12 h et 13 h > 17 h	8 h > 12 h et 14 h > 18 h

LUMES

Rue de la Vieille Meuse

	❄ Hiver	☀ Été
lundi	9 h > 12 h	9 h > 12 h
mercredi	13 h > 16 h	14 h > 17 h
samedi	10 h > 12 h et 13 h > 16 h	10 h > 12 h et 14 h > 17 h

MONTCY-NOTRE-DAME

Waridon - 24 rue Emile Mabilie

	❄ Hiver	☀ Été
lundi > samedi	8 h > 12 h et 13 h > 17 h	8 h > 12 h et 14 h > 18 h

POURU-SAINT-RÉMY

rue de la gare

	❄ Hiver	☀ Été
lundi		14 h > 17 h
mercredi	8 h > 12 h et 13 h > 16 h	9 h > 12 h et 14 h > 18 h
samedi	13 h > 16 h	14 h > 18 h

VRIGNE-AUX-BOIS

Rue des Ourliquettes - ZI

	❄ Hiver	☀ Été
mardi > samedi	8 h 15 > 12 h et 13 h > 16 h	9 h 15 > 12 h et 14 h > 18 h

Service commun communal de la commune de Charleville-Mézières - novembre 2022



Bouteilles et flacons
en plastique



Emballages
en métal



Papiers, journaux,
magazines

⚠ À plat et non déchiquetés



Briques
alimentaires



Emballages
en carton

[En +
dans les Ardennes]

• Si si, c'est super facile ! •

À partir de 5 ans



⚠ Pas besoin de les laver...
il suffit qu'ils soient bien vidés !



Barquettes



Pots et boîtes



Sacs et sachets



Films

Service Prévention et Collectes des Déchets
prevention-dechets@ardenne-metropole.fr - 0800 29 83 55
www.ardenne-metropole.fr



UN DOUTE, UNE QUESTION ?
Suivez le guide sur valodea.fr



Besoin d'informations complémentaires ?

Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole
49 avenue Léon Bourgeois – 08000 Charleville Mézières
Prevention-dechets@ardenne-metropole.fr - Tél : 0800 29 83 55

**RETOUR
EN IMAGES
MANIFESTATIONS
COMMUNALES 2022**

Inauguration Pôle Culturel 26 février



**Confrontation Internationale de Chevaux de trait ardennais
7 août**



**Inauguration Foire Artisanale
18 juin**



Barbecue des Anciens 17 juillet



Fête de la Confiture 2 octobre



PROGRAMME PREVISIONNEL ANIMATIONS 2023

Hors programmation Pôle Culturel

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
15 janvier	Concours de Belote	O.M.S.	Cosec
22 janvier	Brocante	F.C.A.D.	Cosec
28 janvier	Repas des Anciens	Municipalité	Cosec
05 février	Loto	F.C.A.D.	Cosec
12 février	Concours de Belote	Attelages Doncherois	Cosec
15 février	Don du Sang	Don du Sang	Salle Georges Nique
18 février	Soirée Cabaret	Welcom cabaret	Cosec
VACANCES SCOLAIRES FRANCAS DU 13 AU 24 FEVRIER 2023			
12 mars	Marche Internationale	Donchery Animation	Cosec
19 mars	Concours de Belote	Amicale des Vétérans	Cosec
25 mars	Foulées Doncheroises	O.M.S.	Départ Cosec
09 avril	Loto de Printemps	Francas	Cosec
VACANCES SCOLAIRES FRANCAS DU 17 AU 28 AVRIL 2023			
30 avril	Cérémonie Commémorative	Municipalité	
08 mai	Cérémonie Commémorative	Municipalité	
13 au 16 mai	Exposition "L'héroïque Défaite"	Cercle Historique	Salle Georges Nique
19-20-21 mai	Exposition Peintures	Atelier de Flo	Atelier
26-27-28 mai	"20 ans Bagad"	Bagad Arduinn	Fontaine du Rutz
28 - 29 mai	Fête Patronale		Place de la République
08 juin	Cérémonie Commémorative	Municipalité	
10 - 11 juin	Gala de danse	Last Dance	Pôle Culturel
18 juin	Foire Artisanale	Municipalité	Place République-Avenue Toulon
25 juin	Brocante	Francas	Rues
CENTRE AERE DU 10 JUILLET AU 11 AOUT 2023			
01 juillet	Concours de Pétanque	Amicale des Vétérans	stade
02 juillet	Barbecue	F.C.A.D.	Terrain près Mini Club
14 juillet	Cérémonie Commémorative	Municipalité	Salle Georges Nique
16 juillet	Barbecue des Anciens	Municipalité	Terrain près Mini Club
20 août	Guinguette	Donchery Animation	Terrain près Mini Club
03 septembre	Brocante	Sangliers 08	Place de la République
15-16-17 septembre	Les libertés retrouvées	Municipalité	Fontaine du Rutz
01 octobre	Fête de la Confiture - Concours soupes	Municipalité	Place de la République
08 octobre	Marche Téléthon	Donchery Animation	Cour Espace de Vie
14 octobre	St Michel	U.N.P.	
28 octobre	Messe St Hubert	Attelages Doncherois	Eglise St Onésime
29 octobre	Concours de Belote	Amicale des Vétérans	Cosec
FRANCAS - VACANCES D'AUTOMNE DU LUNDI 23 OCTOBRE AU VENDREDI 3 NOVEMBRE			
05 novembre	Repas	Donchery Animation	Salle Atelier
05 novembre	Loto	F.C.A.D.	Cosec
11 novembre	Cérémonie Commémorative	Municipalité	
12 novembre	Loto	Francas	Cosec
19 novembre	Bourse Jouets - puériculture	EC-CO	Cosec
02 décembre	Téléthon	Municipalité	Place de la République
05 décembre	Cérémonie Commémorative	Municipalité	
10 décembre	Marché de l'Avent	Tricotine et doigts de Fée	Cosec
16 décembre	Repas	Cercle Historique	Salle Atelier

PROGRAMME PREVISIONNEL POLE CULTUREL

Présentation non exhaustive des programmes du 1^{er} semestre 2023

INFORMATION ET RESERVATION : MAIRIE DE DONCHERY Tel. : 03 24 26 00 89



Vincent B
Nous Sommes

SAMEDI 7 JANVIER - 20h

En novembre 2022 est sorti le deuxième album solo de Vincent B :

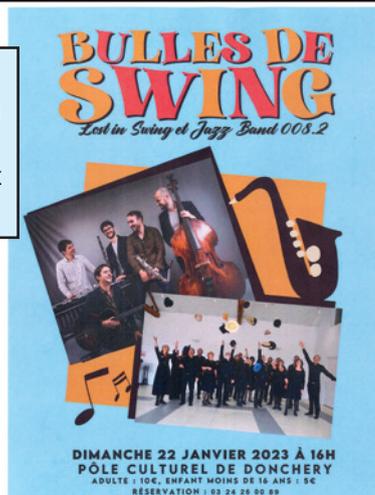
« Nous Sommes »

2 ans après « Dans le Vague », ce nouvel opus est un retour à des compositions plus épurées, plus rock . . . Une envie de retour aux sources. Ex chanteur de Sens Unique et Sages, ce concert du 7 Janvier sera l'occasion de faire un tour d'horizon de ces 20 dernières années d'albums et de concerts . . . Pour cette événement unique, Violon, Alto, Contrebasse, piano, arrangé par Mr Philippe Billoin, seront présents, ainsi que la formation électrique habituelle. Des invités seront aussi au programme.

DIMANCHE 22 JANVIER 2023 – 16h

Concert en mouvement qui puise son inspiration dans le répertoire du jazz traditionnel et de la chanson jazzy.

Du swing, de la virtuosité, de la sueur et de l'énergie pour un moment de plaisir.



MARDI 24 JANVIER - 10h

Spectacle musical
pour enfants 6 mois à 4 ans

« Le jour se lève »



DIMANCHE 5 FEVRIER 2023 - 16h

Synopsis

Comment auriez-vous vécu votre vie de couple à une autre époque ?

Vos disputes seraient-elles les mêmes en 1950 ?

Vos enfants seraient-ils aussi chiants au moyen âge ?

Et votre belle-mère serait-elle plus sympa sous l'antiquité ?

Que ce soit dans le futur ou à la préhistoire être en couple n'a jamais été simple.

Une comédie conjugale à travers les âges.



TEX'O - VERSION TRIO

SAMEDI 18 MARS 2023 – 20h30

Chansons et anecdotes – version Trio

Jongleur avec le verbe, l'humour mais également avec ses instruments (guitare,,harmonica,,accordéon et rythmique façon One Man Band).

L'auteur compositeur nous gratifie de chansons originales parsemées de clins d'œil sur nos petites vies et d'anecdotes au parfum humaniste..



Du 24 MARS AU 6 AVRIL 2023

Festival MELI MOME

En partenariat avec l'association Nova Villa
Programme en attente





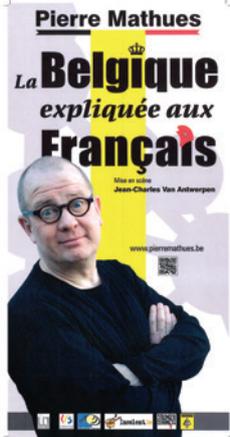
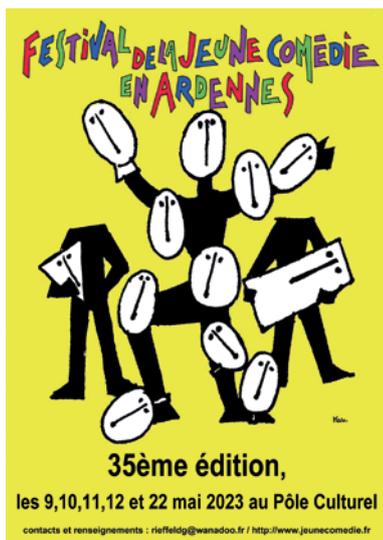
VENDEDI 14 AVRIL 2023 – 20h30

Martine Blancbaye, conférencière à ses heures perdues, vous invite à découvrir sa boisson préférée : le champagne. Elle aime tout dans le champagne : ses bulles fines, la joie qu'il met dans le coeur, ses vignes aussi, enfin surtout un qu'elle a bien envie d'impressionner ... Pour le séduire, Martine a concocté une conférence pétillante où vous découvrirez l'histoire de ce nectar et les secrets de sa fabrication



VENDEDI 28 AVRIL 2023 - FRASIAK

Il s'inspire de sa vie pour se raconter en chanson . Fort de 11 albums, cet auteur compositeur lorrain, authentique et attachant, parcourt les routes de la chanson française de sa poésie rebelle. Son credo se révolte de poésie, d'humour et d'émotion nous conte toute l'histoire humaine. Dans cette formule acoustique ; ils est accompagné par ses complices Benoit Dangien au piano et Jipé Fara aux guitares..



VENDEDI 2 JUIN 2023 – 20h30

Faut-il être fou pour être belge? Non, peut-être!

En 2030, la Belgique fêtera ses 200 ans? Allez, Pierre Mathues prend les devants! Le voici autoproclamé ambassadeur d'un pays burlesque. Il propose une visite-spectacle loufoque et très drôle de la Belgique, un petit cours de belgitude en septante minutes de douce folie revigorante et d'autodérision. Parce qu'en Belgique, même quand la situation est désespérée, ce n'est pas grave.

Pour les 200 millions de francophones dans le monde, pour les Français curieux mais aussi pour les Belges parfois déboussolés qui, mine de rien, révisent leur histoire, leur géographie, leurs langues, leur politique, leurs inventions.



MERCREDI 24 MAI 2023 - DELPHINE ET CAROLE

INSOUMUSES

Fin des années 60, Sony lance la Portapak, caméra portative. Carole Roussopoulos, journaliste et réalisatrice, en fait l'acquisition et forme des femmes à cet outil prometteur. Elle rencontre Delphine Seyrig, actrice déjà reconnue à l'époque. Caméra au poing, elles découvrent l'usage subversif de l'appareil, pour faire entendre la voix de celles et ceux à qui on ne donne pas la parole, et se battent pour leur indépendance. Leur histoire a fait l'objet d'un documentaire, point de départ de la pièce. De la vidéo au théâtre, le récit voyage entre deux époques, la nôtre et les années 70 ; et deux parcours, celui de Marie et Caroline et de Delphine et Carole. Un spectacle qui transmet l'histoire de cette amitié joyeuse, faite d'émancipation et de militantisme.



Conservatoire
à rayonnement départemental
Musique et Danse
ARDENNES

DIMANCHE 18 JUIN

CONCERT CASH CLUB

Orchestre d'accordéons et claviers électroniques



VIE ASSOCIATIVE

TOUTES LES PASSIONS À L'UNISSON

La parution de notre bulletin est toujours une occasion de mettre en valeur le travail de nos associations.

En France, l'association constitue presque une institution puisqu'en moyenne un français sur deux est membre d'une association.

Donchery, en est un parfait exemple. La diversité de son réseau associatif constitue un ensemble d'énergies qui se décline en différentes thématiques pour satisfaire tous les âges et toutes les sensibilités.

En France, la crise du Covid-19 a impacté le secteur associatif. L'engagement des bénévoles est fragilisé et certaines associations subissent une baisse des adhésions.

La ressource première des associations étant le bénévolat, nos associations font preuve d'un investissement et d'une énergie énorme pour relancer la machine et redonner de la vie à notre village.

Je tiens à leur adresser un salut tout particulier, et leur dire mon admiration pour leur engagement souvent chronophage mais tellement fondamental. MERCI A EUX.

Pour entretenir cette dynamique et mettre en lumière son large tissu associatif, la municipalité apporte son soutien financier et logistique. Elle met gratuitement à disposition des locaux, des supports de communication, elle prend en charge le nettoyage, l'électricité, le chauffage, l'eau et verse des subventions..

Dans un monde où le temps s'enfuit à toute allure ;
Dans un monde où l'argent impose sa culture ;
Dans un monde où parfois, l'indifférence isole ;
Les anges existent encore : ce sont les bénévoles.

Ces gens qui, par souci du sort de leur prochain,
Prendent de leur temps pour tendre la main ;
Ces êtres généreux qui s'oublient et se dévouent
Ne les cherchez pas loin, ils sont parmi nous.

Etant fort discrets, ils ne demandent rien
Ni merci, ni argent, ni aucun bien
Pourtant, ce qu'ils donnent n'a pas de prix.
Rien ne peut l'acheter : C'est une partie de leur vie.

Et c'est grâce à eux si des jours pour certains,
Demeurent des moments de magie plutôt que de chagrin
De tout cœur nous désirons vous remercier
« Puissiez-vous recevoir autant que vous donnez »

EN 2023 SOYEZ NOMBREUX
A LES REJOINDRE

LA MUNICIPALITE, LES ASSOCIATIONS, LES ECOLES SE SONT DE NOUVEAU MOBILISÉES POUR ÊTRE LES ACTEURS MOTEURS DU TÉLÉTHON 2022.

Animations : O.M.S - Amicale des Boulistes - Atelier de Flo - Bagad Arduinn - Cyclo Club Turenne - Donchery Animation - Don du Sang - EC-CO - Francas - F.C.A.D. - Groupe Scolaire Donchery - Last Dance - Karaté Club - Tricotine et Doigts de Fée.

Dons : Municipalité - Attelages Doncherois - U.N.P. - U.N.C. et particuliers.



TÉLÉTHON 2022 - MONTANT COLLECTÉ : 9 367,10 EUROS au 5/12/22

Un grand bravo aux Doncherois, aux bénévoles, aux associations organisatrices, aux écoles. Tous, nous avons montré notre solidarité face à la maladie et nous avons montré une belle image de notre commune. BRAVO À TOUS.

Chaque association Doncheroise a été cordialement invitée à insérer un article et des photos dans notre bulletin. Le contenu des articles reçus est diffusé en l'état. Merci aux associations qui ont participé.

GALLOT Yvelise

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT ET DE LA CULTURE

Siège social : Mairie, place de la République 08350 DONCHERY

L'Office Municipal du Sport et de la culture apporte aux associations Doncheroises adhérentes le matériel nécessaire à leurs manifestations.

André Dapremont dit « Dédé » est toujours présent pour gérer, réparer, sortir et réceptionner vos besoins. Merci Dédé.

Sachez que nous sommes tous des bénévoles (certes de plus en plus rares) pour le bien-être de notre commune.



Foulées Doncheroises 16 avril 2022

Moins de coureurs cette année pour les foulées doncheroises qui se sont déroulées le 16 avril, mais nous sommes toujours présents.

L'ambiance chaleureuse est toujours au rendez-vous grâce à une belle équipe de bénévoles.

La prochaine édition aura lieu le samedi 25 mars 2023.

Pour la santé de tous, vive le sport !



Foulées Doncheroises 16 avril 2022

Le Téléthon fut une réussite sur la place de la mairie. De beaux sapins furent parés de lumières. Malgré le froid, la solidarité de nos associations et des habitants pour la maladie l'ont prouvé. Merci beaucoup.



Téléthon, 4 décembre 2021



21 janvier 2018-Concours de belote

Notre concours de belote n'a pu avoir lieu cette année en raison de la crise sanitaire.

Nous espérons vous retrouver le dimanche 15 janvier 2023 au COSEC pour renouer avec cette tradition.

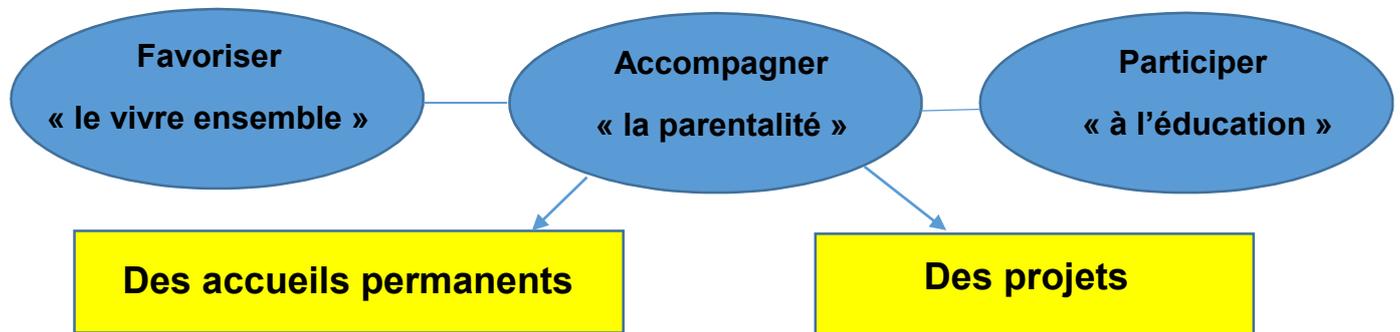
Venez nombreux vous détendre !

Je remercie mon équipe volontaire et leur souhaite, ainsi qu'à vous, Doncheroises et Doncherois, SANTÉ, BONHEUR et PROSPÉRITÉ pour 2023.

La Présidente, Bénédicte GILLET



C'est un Espace de vie Sociale :



Lieux d'Accueil Enfants Parents

Ludothèque

Accueil Jeunes



Accueil Adultes – Familles -Séniors :

Yoga, Relaxation, Sophrologie

Cuisine, Couture, Bricolage,

Atelier numérique, Gym adaptée ...



Association EC-CO

18 rue Jean Jaurès – 08350 Donchery

ecco.donchery@gmail.com – 03 24 26 15 93

<http://www.ecco-donchery.org>

Projets culturels :

Festival Méli-Môme, des marionnettes

Festival « Kiosque »

Atelier théâtre, Radio, Expo historique....



Projets interculturels et de mobilité :

Echange de jeunes

Séjours « OFAJ » :

Office Franco-Allemand pour la Jeunesse »



Collectif pour l'enfance :

Formations parents / professionnels intéressés

Réunions, visites...

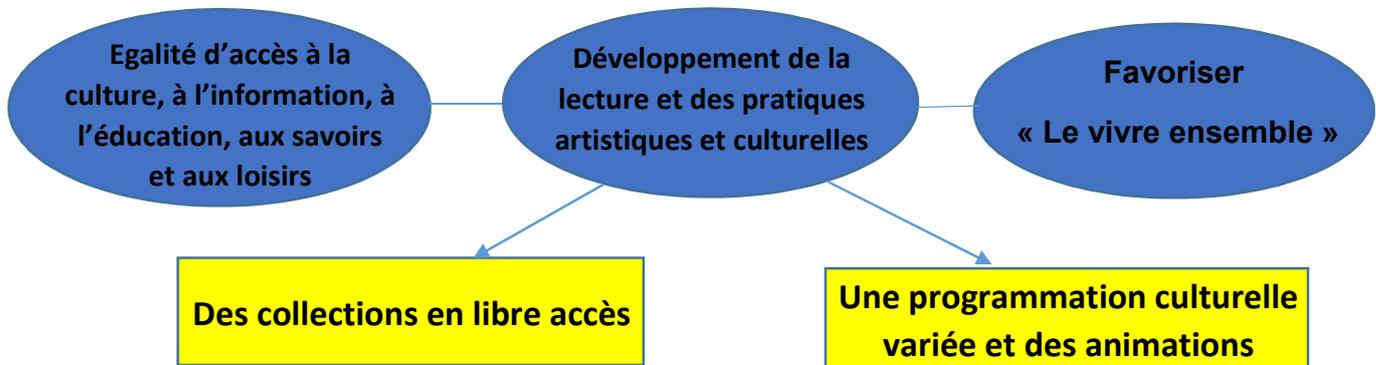
Animation Locale :

Concert, Bourse aux jouets

Vente de printemps, Noël, Saint Nicolas



Mais aussi la gestion de la Médiathèque depuis Mars 2022 :



Avec des actions communes

Exemples :



Rencontre avec l'autrice :
Lucie Azema



Semaine bien-être



Concert Court-circuit avec bourse
livres et vêtements

Diversifiées et actualisées, pour tous les publics

7000 documents (mangas, romans, bd's, documentaires, livres en gros caractères, albums pour les adultes et les enfants)

Des collections régulièrement enrichies de nouveautés et réservables



Un Espace presse et magazines

Une offre dématérialisée via le bongroin.mediathèque.fr (Bibliothèque départementale des Ardennes) pour accéder à des films, de la presse, de la musique et de l'autoformation.



Une programmation culturelle variée : expositions, rencontres d'auteurs et de créateurs, projections, ateliers de pratiques artistiques,

Des rendez-vous réguliers (heure du conte, atelier d'éveil musical et sensoriel...)



Des accueils sur mesure et spécifiques avec différents publics (classes du pôle scolaire, centre de loisirs, collèges, Ehpad, assistantes maternelles, ...)

Participation aux journées nationales et locales (journée d'Action contre l'illettrisme, fête de la science, festival *Au fil des ailes*, semaine du bien-être, printemps de la petite enfance)





Une première année pour la Médiathèque. Retour en images !

Ouverte depuis mars 2022, la médiathèque met à disposition plus de 7000 livres pour petits et grands et déploie différentes animations pour tous les publics : expositions, lectures pour les enfants, rencontres d'auteurs et d'illustrateurs, formations, ateliers de pratique artistique...

Une semaine de pratique artistique

La « Fabrique du livre Jeunesse » a permis de proposer une semaine d'ateliers d'illustration cet été en compagnie de Noëlle Letzelter, jeune illustratrice venue Strasbourg. Logo, livres-poster, atelier d'illustrations ont été proposés aux adolescents d'Ecco, aux enfants des Francas, mais aussi au tout-public à travers des ateliers intergénérationnels. La semaine s'est clôturée par une fresque sur vitre et une petite exposition.



Exposition « Des trous dans le vent »

Avec l'exposition « Des trous dans le vent » premier temps fort de la rentrée de septembre, c'est une immersion ludique au cœur de la poésie qui a été proposée. Et plus précisément l'univers de Bernard Friot, prolifique auteur pour la jeunesse. Une véritable expérience à laquelle les enfants se sont pris au jeu.





Exposition « La Nuit à la belle étoile »

Du 22 novembre au 22 décembre 2022

L'exposition sensorielle pour les tout-petits " La nuit à la belle étoile" créée par l'association GYGO (Grands yeux, grandes oreilles). Cette installation est faite de tissus et une sélection de livres et d'albums sur le thème de la nuit.

Des accueils tous publics sur mesure

La médiathèque accueille régulièrement des groupes pour toutes sortes d'animations sur mesure. Kamishibaïs, lectures d'albums, atelier d'éveil musical, visite d'exposition, recherche documentaire, permettent de toucher des publics variés.



Des bénévoles formées en action



Les bénévoles constituent un maillon essentiel pour la médiathèque. Prêts de livres, équipement, distribution de flyers, appui aux animations, coup de main ponctuel... Sans elles, le projet ne pourrait pas fonctionner aussi bien.



Chiffres-clés

420 inscrits

Ouverture du mardi au samedi

Près de 7000 livres en prêt

950 nouveautés

2 salariés et une dizaine de bénévoles

Accès libre et gratuité des emprunts pour tous

Des actions à venir

Séances de cinéma, ateliers d'éveil musical et sensoriel, heures du conte, mise en place d'une grainothèque, rencontres d'auteurs-illustrateurs, ateliers numériques, expositions et bien d'autres surprises.

Médiathèque de Donchery

18 Rue Jean Jaurès (Entrée par la rue des remparts de la corderie) 08350 Donchery

03 24 53 21 82

mediathequedonchery@orange.fr

Suivez-nous sur 

Francas d'hier... à aujourd'hui !

Pendant toutes ces années, il en a fallu du monde pour porter la structure, développer projets et activités... être toujours et encore au service des enfants et des familles !



Et demain ?

Si vous deveniez bénévole pour que l'aventure puisse continuer... N'hésitez pas, rejoignez-nous !



Retour sur 2022



2023 aux Francas de Donchery

Vacances de Février : Du lundi 13 au vendredi 24 février

Loto de Printemps : Dimanche 9 Avril

Vacances de Printemps : Du lundi 17 au vendredi 28 avril

Vacances d'été : Du lundi 10 juillet au vendredi 11 août

Vacances d'Automne : Du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre

Loto de Noël : Dimanche 12 novembre

Et toujours notre « Club du Mercredi » et notre « Club éducatif » durant les périodes scolaires

L'encadrement et l'animation des enfants avant tout !

Renseignements et inscriptions :

Cuprès de Sandra et Adrien
Maison de l'enfant

Tél : 03.24.26.05.22 ou au
07.69.83.03.62

Mail : contact@francasdedonchery.fr

LAST DANCE



LAST DANCE propose des cours de danse Modern'Jazz pour enfants à partir de 3 ans et adultes.

Dirigée par Amandine BLARASIN soutenue et aidée par 11 animatrices :

Laurine SEILER - Angélique THOMAS - Coralie DECOLNET - Déborah BAILLY - Elise HAPIOT - Marine THIERY - Bianca LEMAIR - Madison TRASSART - Mégane REMY - Eline THOMAS et Mélo FEERIGHETTO-MARSENNE.

LAST DANCE compte parmi ses membres une équipe de couturières bénévoles qui prépare activement nos costumes et accessoires :

Linda MIET - Catherine CHAVONET - Colette SAUVAGE - Karine BLARASIN - Dorinne SCHULZ - Florence BLARASIN - Mélanie FERRIGHETTO - Stéphanie MAROT.

Ainsi qu'une équipe de décorateurs :

Joachim DECOLNET - Sébastien SCHULZ - Romuald BLARASIN - Baptiste BLARASIN - Michaël BLARASIN - Christophe BAUDRY - Quentin JACQUET - Maxime PERROTIN et David MAROT.



Last Dance compte cette année **120 danseuses** réparties en 8 groupes. Nos cours sont dispensés à la Salle Marguerite. Nous avons dû malheureusement refuser de nombreuses demandes d'inscriptions afin de pouvoir garantir des cours de qualité et le bon déroulement de notre spectacle.

Manifestations Saison 2021-2022

Le Samedi 22 Janvier 2022, nos danseuses se sont produites sur la scène de l'Élection de Mademoiselle Champagne-Ardenne à Balan.

Notre dernier gala intitulé « FlashBack, 10 ans déjà » qui a eu lieu les 4 et 5 Juin 2022 au Pôle Culturel de Donchery s'est joué à guichet fermé sur les deux représentations !

Lors de ce spectacle, LAST DANCE a fêté ses 10 ans en retraçant les meilleurs et plus beaux moments de ces dix années.

Prévisions d'Activités Saison 2022-2023

Participation aux manifestations organisées par la commune ou par des associations communales telles que : Ravitaillement du Sedan-Charleville, Téléthou, Marché de l'Avent des Tricotines et doigts de fée, etc.

Nos bénévoles répondent toujours présents également pour apporter leur aide au montage des différentes manifestations organisées par la municipalité.



**Notre prochain spectacle intitulé « ELLES »
aura lieu le week-end des 10 et 11 Juin 2023
au Pôle Culturel de Donchery.**

Ce spectacle rendra un vibrant hommage aux femmes !

Notre présidente Amandine BLARASIN a reçu cette année la Médaille de Bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif des Ardennes !

Amandine souhaite remercier son équipe de bénévoles pour leur soutien sans faille à ses côtés depuis toutes ces années !

Un grand merci également aux associations locales qui nous apporte leurs précieuses aides lors de nos manifestations ainsi que le Conseil Municipal de Donchery pour son soutien dans nos différents projets.



Renseignements :

Présidente BLARASIN Amandine

☎ 06.47.90.63.56

Facebook : Last Dance

Mail : lastdance@orange.fr

Notre site internet: <http://souyi.e-monsite.com>

Pour nous contacter: 06 71 11 90 02

ou donchery.animation-lessouyis@live.fr

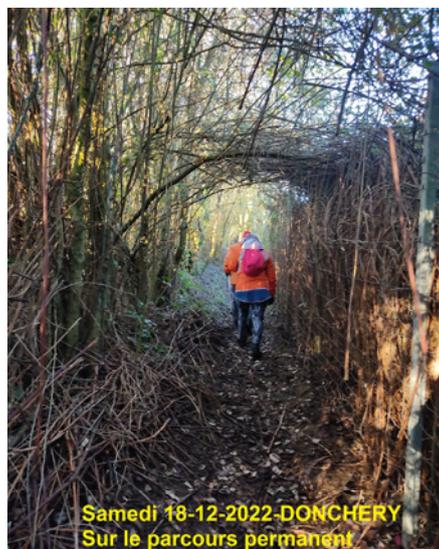
La municipalité nous offre cette page pour nous exprimer et nous la remercions. Nous allons donc en profiter pour vous donner un petit aperçu de nos activités durant l'année passée. Manifestations qui reprennent doucement suite aux 2 années de crise sanitaire.



12-02-2022- Assemblée Générale



12-02-2022- Assemblée Générale



Samedi 18-12-2022-DONCHERY
Sur le parcours permanent

Marche sur le parcours permanent « Bord de Meuse » créé sur la commune par les hommes de notre association. La carte est disponible en mairie



Samedi 18-12-2022-DONCHERY
Sur le parcours permanent



Samedi 19-03-2022- SAINT-MENGES



Jedi 22-09-2022-BAZEILLES

Quelques photos de nos marches



Samedi 30-04-2022- FLEIGNEUX

*Mon pied droit est jaloux de mon pied gauche.
 Quand l'un avance, l'autre veut le dépasser.
 Et moi, comme un imbécile, je marche !*

Raymond Devos

Cette année, nous organisons notre 20^{ème} marche internationale, à cette occasion les 1000 participants se sont vu remettre un porte-clé souvenir.



05-03-2022-Réunion préparatoire à notre marche internationale



12-03-2022- Marche internationale à Donchery

En images, voici d'autres activités de l'association

26 juillet, journée au domaine de Vendresse avec un groupe de 36 enfants des Francas.



9-08-2022-Marche avec la petite section des Francas vers les étangs "les hautes bornes"



21-08-2022- Guinguette au bord de l'eau



09-10-2022- Marche au profit du Téléthon



09-10-2022- Marche au profit du Téléthon

470 marcheurs ont associé sport et générosité. Belle réussite pour cette marche au profit du Téléthon.



22-10-2022- Voyage à Kirwiller

En résumé, cette année 2022 a été bien remplie avec les manifestations et bien sûr les marches internationales des dimanches et celles hebdomadaires des jeudis et samedis.

Pour l'année à venir, nous pouvons déjà vous informer des dates à retenir:

- Dimanche 12 mars, marche internationale
- Dimanche 20 août, guinguette au bord de l'eau
- Dimanche 8 octobre, Marche au profit du Téléthon

C. VERSTRAETEN et M. WANWETS-WINKEL
Présidente et secrétaire.

*Les Soujis
vous souhaitent
une bonne année 2023*



Les artistes de l'atelier de Flo

L'atelier de Flo vous invite
à découvrir ses activités
autour de la peinture.

Atelier libre tous les mardis de 14h à 17h.

Cours d'aquarelle avec Nicole Massiaux deux mardis par mois de 14h à 17h.

Atelier peinture - Techniques diverses (pouring, art fluide, art line ...) avec Sabrina Pilarz deux fois par mois les mardis et samedis de 14h à 17h.

Nul besoin de compétences artistiques pour obtenir un effet bluffant !

Atelier collage avec Caroline Thunus un vendredi par mois de 9h30 à 11h.



Retour vers les activités passées



Porte-ouverte de l'atelier - Exposition et animation



Exposition et animation
peinture à la foire artisanale



Sortie peinture aux étangs d'Elan



Assemblée générale



Nos projets à venir...

EXPOSITION PEINTURE les 19, 20 et 21 mai 2023

Salle de l'Atelier – 15 rue de l'atelier 038350 Donchery (Direction route de Vigne aux bois)

Participation à la foire artisanale et au Téléthon de Donchery.

Présidente : Josée JONET - Vice-Présidente : Sabrina PILARZ
L'Atelier de Flo - Maison des associations - rue Clémenceau 08350 Donchery
<http://les-artistes-de-l-atelier-de-flo.over-blog.com> ou contacter Josée au 06-72-97-29-96



BAGAD ARDUINN



C'est une année très riche en souvenirs et en émotion qui se termine. 2022 nous a permis, après deux années de Covid, de reprendre les prestations et croyez-moi, nous avons encore voyagé !!!

De la Belgique, jusqu'au Tréport (76) en passant forcément par Charleville-Mézières, le Bagad d'Ardenne a effectué plus d'une dizaine de représentations en tous genres (Rassemblement et soirée Celtique, Festival des confréries, Inauguration, ...). Pour nos déplacements, une convention a été signée avec la société Meunier Voyage, nous avons donc personnalisé notre car de voyage !



Notre association se porte bien et la campagne de recrutement lancée l'an dernier amène au nombre de 44 les membres de l'association. Nous avons recruté 5 percussionnistes, 3 sonneurs (joueur de cornemuse) et 2 talabardeurs (joueur de bombarde).



Nous sommes confiants et impatients que 2023 arrive puisque nous fêterons :

NOS 20 ANS LES 27 ET 28 MAI
Terrain ZAC Fontaine du Rutz à Donchery

Nous travaillons depuis le début d'année sur l'organisation de ce week-end que nous vous promettons très festif et convivial sur lequel nous souhaitons réunir tous les anciens membres de notre groupe.

Toutes les informations sur l'organisation de ce 20ème anniversaire sont disponibles sur nos réseaux (Facebook/Instagram) ou sur notre site internet www.bagad-arduinn.fr, la billetterie en ligne est déjà ouverte !



Mais d'ici là nous avons encore énormément à préparer et d'autres aventures nous attendent.

Merci à vous, à chacune et chacun d'entre vous qui suivez depuis 20 ans le Bagad Arduinn.

Je vous souhaite en mon nom et au nom de tous les membres du Bagad un Joyeux Noël et une très bonne année 2023. À très bientôt.

Le Président BLAINVILLE Jimmy

TRICOTINE et DOIGTS de FÉE



2022 se termine sur une note toujours positive pour nous. De nouvelles adhérentes nous ont rejoint le mercredi après-midi de 14h00 à 17h00 pour tricoter et échanger des conseils, cela se passe toujours dans une bonne ambiance.

Nos participations 2022

- 19 juin** : Foire artisanale
- 6 juillet** : Repas aux étangs d'Elan
- 2 octobre** : 1^{ère} participation à la Fête de la Confiture
- 26-27 novembre** : Marché de l'Avent à Glaire
- 3 décembre** : Téléthon Place de la République
- 11 décembre** : organisation du marché de l'Avent au Cosec.

La Présidente **GOURDET Maryse**
Tél : 06.69.14.11.47



LES
TRICOTINES VOUS
SOUHAITENT UNE
BONNE ANNÉE
2023

Le Tricot solidaire : appel aux dons de laine, fils, boutons, tissus...
Si vous avez de la laine ou autres et si vous ne vous en servez plus. Pensez à nous !
Ces dons trouveront le chemin de nos aiguilles pour être transformés pour ceux qui en ont tant besoin.
Nous vous remercions par avance de votre implication et serions ravies de vous présenter notre travail chaque mercredi à l'Espace Vie rue Albert 1er.
Vous pouvez également déposer vos dons de laines ou autres au secrétariat de la Mairie.



Ardennes
Allaitement

Ardennes Allaitement... déjà 14 ans d'existence !

L'association créée il y a 14 ans pour soutenir et promouvoir l'allaitement maternel dans les Ardennes continue ses actions sur Donchery et dans toutes les Ardennes.

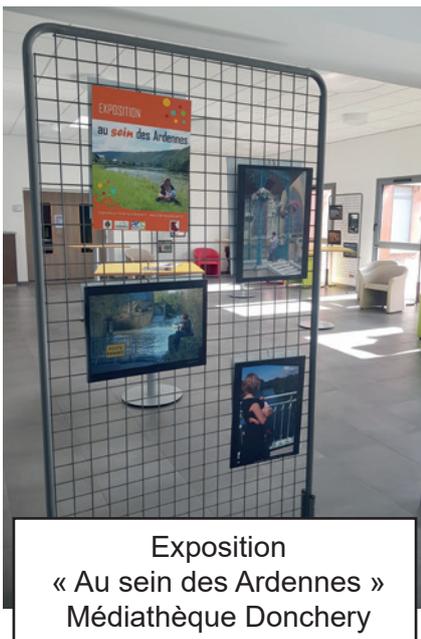
Les bénévoles d'Ardennes Allaitement répondent aux interrogations et aux doutes des parents allaitants, 7 jours sur 7, 365 jours par an. Un seul numéro à composer, le 06 43 81 14 99. En 2021, il y a eu 321 appels de la part de 175 personnes différentes.

A la maison de l'enfant, des animatrices répondent aux interrogations et aux questions des mamans, papas, femmes enceintes... un jeudi après-midi par mois. "Comment bien démarrer son allaitement ?" "Comment tirer son lait pour la reprise du travail ?" Les échanges et témoignages entre parents sont toujours enrichissants. En parallèle depuis la pandémie de Covid 19, une visio par mois se déroule également via Zoom pour permettre aux personnes qui habitent loin de participer, ou encore aux mamans alitées en fin de grossesse...

Cette année à l'occasion de la Semaine Mondiale de l'Allaitement Maternel qui a eu lieu au mois d'octobre, l'association a pu promouvoir l'allaitement maternel grâce à son exposition photos "Au sein des Ardennes" qui a été présentée dans la médiathèque de Donchery. Les lecteurs de la médiathèque ont ainsi pu découvrir de belles photos de mamans allaitantes (et de leur bébé!) dans différents lieux emblématiques des Ardennes : devant le château fort de Sedan, place Ducale ou encore au lac des vieilles forges... Enfin, pour cet événement une rencontre du jeudi a été délocalisée de la maison de l'enfant à la médiathèque.

Pour finir Ardennes Allaitement continue la promotion de l'allaitement lors d'événements ponctuels. Ainsi vous avez pu nous rencontrer pour échanger au salon du féminin de Sedan et Charleville, au salon de l'enfance au Cosec de Sedan ou encore à un atelier bébé zéro déchet en partenariat avec Valodea.

Retrouvez toutes ces infos et plus encore sur le site internet de l'association www.ardennesallaitement.fr et sur la page facebook [ardennesallaitement08](https://www.facebook.com/ardennesallaitement08)
Contact : contact@ardennesallaitement.fr ou 06.43.81.14.99



Exposition
« Au sein des Ardennes »
Médiathèque Donchery



Rencontre Maison de l'Enfant



Bureau de l'association

La Présidente KOHLMAN Claire



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

BILAN DES 4 DERNIÈRES COLLECTES :

- 15 décembre : 49 donneurs
- 23 février : 81 donneurs
- 1er juin : 67 donneurs
- 7 septembre : 60 donneurs



A vous, donateurs de sang bénévoles, ces enfants disent :



ACTUALITÉS :

A la suite de la pandémie, de nouvelles mesures se mettent progressivement en place pour les collectes mobiles :

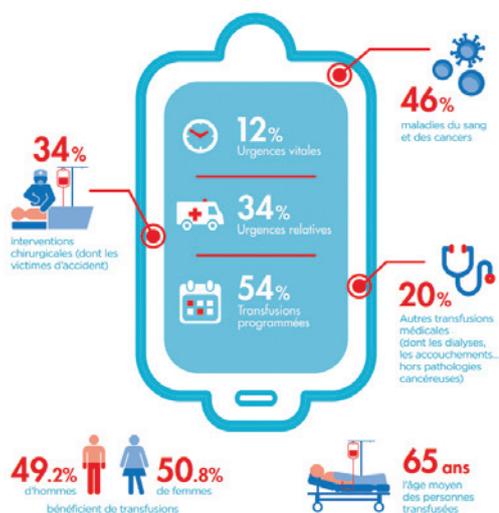
- possibilité de prendre RDV (pour éviter l' attente)
- Téléassistance Médicale de Collecte (gestion de la collecte par des infirmières en relation téléphonique avec un médecin qui n'est pas présent dans la salle).
- Et enfin, prélèvement autorisé à tous, sans condition d'orientation sexuelle.

QUELQUES CHIFFRES :

Communauté d'Ardenne Métropole en 2021

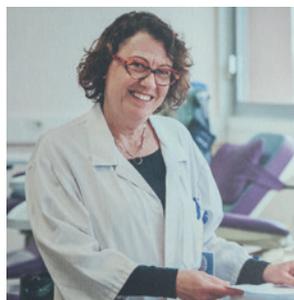
- 79 936 personnes en âge de donner
- 3 109 donneurs (seulement...)
- 7 097 dons
 - 5 064 dons de sang
 - 2 031 dons de plasma
- 1 maison du don (à Charleville Mézières / Manchester)
- 51 collectes mobiles (37 rurales, 3 en entreprises et 11 en milieu scolaire)

MAIS les stocks sont en baisse et les besoins énormes.
Mobilisons-nous !



BIENVENUE

Au Docteur Catherine LELEU-DELAY qui a pris le poste de Médecin responsable de prélèvement des Ardennes.



POURQUOI DONNER ?



90% du plasma prélevé sert à la fabrication de médicaments

10% du plasma prélevé sert aux transfusions « thérapeutiques »



FETE DU DON

Les 25 et 26 juin 2022 sur la Place Ducale à Charleville, le Don du Sang a pu mettre en avant ses valeurs aux côtés de nombreuses associations charitatives de la santé.

Elle propose chaque année une collecte de sang sur 2 jours, des concerts et des animations dans une ambiance festive et conviviale.



**RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE**



dondusang.efs.sante.fr

A VOS AGENDAS :

Première collecte 2023 : le 15 Février.
Assemblée Générale : 1er Mars 2023

DON DE PLASMA :

Le don de plasma est un enjeu majeur pour la fabrication de nombreux médicaments dérivés du Sang.

En donnant votre plasma, vous sauvez de nombreux malades, notamment les grands brûlés, les hémophiles, les patients souffrant de déficit immunitaire grave dans les cas de cancers, leucémies, maladies génétiques ou auto-immunes.

Vous aidez aussi à prévenir le tétanos chez les sujets non vaccinés ayant une plaie souillée.

Dans la plupart des cas, les malades traités par des médicaments dérivés du plasma ont des besoins très réguliers.

Chaque jour, des milliers de dons de plasma sont nécessaires pour satisfaire les besoins des malades et les 900 000 litres prélevés chaque année en France ne suffisent pas à couvrir les besoins. La France achète donc du plasma, essentiellement aux USA, où les conditions de prélèvement ne sont pas acceptables.

Pour ne plus dépendre de l'étranger, la France doit assurer son autosuffisance, et l'EFS compte sur votre collaboration. Il est possible de donner son plasma tous les 15 jours, à la Maison du Don de Charleville-Mézières (durée : environ 45 Minutes).

1 don de plasma entre 2 dons de sang, c'est déjà bien.

Alors, ON Y VA !



Et on commence le plus tôt possible :
il suffit d'avoir 18 ans...

Contact : Michel MANCINI 06 86 23 05 34
dondusangdonchery@gmail.com

Union Nationale des Anciens Combattants - Section de Donchery

« Se souvenir, le devoir de mémoire »



Constitué en 1919, la section Union Nationale des anciens combattants de Donchery a, aujourd'hui, son bureau 15 rue de l'atelier à Donchery.
Si vous êtes anciens combattants, soldat de France ou que vous avez participé à des opérations-extérieurs et que vous désirez adhérer à la section de



Donchery, une seule adresse : Unc08.donchery@laposte.net

Rétrospective de l'année 2022 :

- Commémoration de la journée des victimes de la déportation le 24 avril 2022.
- Commémoration de la victoire du 08 mai 1945.
- Remise de médaille associative UNC échelon argent à Marcel Drouet le 08 mai 2022.
- Remise des pin's « Veuves anciens combattants » à Jeanne-Marie Bourbier et madame Gentien représenté par sa fille Paola le 08 mai 2022.
- Commémoration de la journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" en Indochine le 08 juin 2022
- Fête nationale le 14 juillet 2022.
- Repas de cohésion de la section à la salle de l'atelier le 17 septembre 2022.
- Commémoration de la victoire et de la Paix, jour anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, et hommage rendu à tous les morts pour la France, le 11 novembre 2022 au monument aux morts.
- Remise des pin's « Veuves anciens combattants » à Mme Patureau.
- Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le 05 décembre 2022 au monument aux morts.



Nous remercions le personnel et les bénévoles qui ont participé à ces différentes manifestations et nous leur donnons rendez-vous en 2023.

Remise Pin's Mme BOURBIER Jeanne



Remise Médaille MR DROUET Marcel



Remise Pin's Mme GENTIEN représentée par sa fille Paola



Remise Pin's Mme PATUREAU



ASSEMBLEE GENERALE 5 MARS 2022



REPAS COHESION DONCHERY 17 SEPTEMBRE 2022



Suite au décès de son papa Monsieur Gentien Louis, sa fille Paola s'est immédiatement portée volontaire comme porte-drapeau au sein de l'UNC08 section de Donchery afin de préserver le devoir de mémoire au sein de la famille.

Le Président HAPIOT Fabrice

ATTELAGES DONCHEROIS



Comme vous avez pu le constater, malheureusement nous n'avons pas pu organiser la Saint-Hubert, les sonneurs étant déjà par ailleurs occupés.

Le 19 juin, nous avons participé à la foire artisanale en nous occupant principalement de la partie agricole de la foire.

En juillet, nous avons organisé, comme chaque année, notre concours destiné à préparer les jeunes chevaux de trait ardennais. Nous avons plus de 50 chevaux sur site. C'est l'un des plus gros concours de ce type en région Grand Est.

En septembre une journée d'entraînement a eu lieu aux étangs des hautes bornes, ouvert à tous, une vingtaine de participants étaient présents. Nous avons passé une très agréable journée et nul doute que nous la referons.



Nous vous donnons rendez-vous le **12 février 2023** pour un concours de belote au COSEC.

Nous avons d'ores et déjà pris contact avec les Sonneurs pour bloquer **la date du 29 octobre 2023 pour la Saint Hubert.**

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2023.



Le Président Laurent HOUSSIAUX



Saison 2022 - 2023 EQUIPE A

L'arrivée du nouvel entraîneur, Emmanuel HUTTEAU, (qui a fait les beaux jours entre autres du CSSA et du RC Lens), impulse une nouvelle dynamique au sein du club.

Pour cette nouvelle saison, nous pouvons compter sur 107 licenciés répartis en :

- 1 équipe U6/U7 (enfants nés en 2017 et 2016)
- 1 équipe U8/U9 (enfants nés en 2015 et 2014)
- 1 équipe U10/U11 (enfants nés en 2013 et 2012)
- 1 équipe U12/U13 (enfants nés en 2011 et 2010)
- 2 équipes Séniors évoluant en D2 et D4
- 1 équipe Vétérans évoluant en Honneur
- 20 dirigeants

Dans le projet de développement du club, les objectifs de cette saison sont les suivants :

- Création d'une section « Foot Adapté » pour les personnes en situation de handicap.
- Création d'une section « Foot en Marchant » pour les personnes de plus de 60 ans.
- Création du section Foot Féminin en catégorie Sénior (+ de 16 ans).
- Intégration d'un contrat de formation Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS).
- Formation des éducateurs et obtention du label FFF Ecole de Foot.

Le Président VASSAN Olivier

Nous sommes constamment en phase de recrutement pour étoffer nos différentes équipes. Alors rejoignez-nous et venez bénéficier d'un encadrement familial et d'installations de qualité.

CONTACTS

Vincent COSSARDEAUX (coordinateur sportif) : 06.78.78. 85.29 - Olivier VASSAN : 06.81.82.06.99

FOOTBALL CLUB ALLOBAIS DONCHEROIS



Après avoir connu quelques déboires au cours de la saison 2021-2022, le F.C.A.D. est en pleine période de mutation.



Saison 2022 – 2023 : U6/U7



Saison 2022 - 2023 : EQUIPE U10 /U11



Saison 2022 - 2023 : EQUIPE U12 /U13

KARATÉ CLUB DE DONCHERY

COURS SENIORS



Tout le monde sait que le sport pratiqué de façon trop intensive n'apporte rien de bon à l'organisme. Mais lorsqu'il est pratiqué de manière raisonnée, il est très bénéfique.

Le KARATE enseigné de façon réfléchi est un sport tout particulièrement adapté aux séniors. Un échauffement qui insiste sur la souplesse des articulations, sur la montée progressive du rythme cardiaque, et sur l'équilibre, suivi d'un entraînement où l'instructeur surveille chaque élève, guettant les signes de fatigue ou les douleurs, voici ce qui se fait au sein du cours senior du KARATE CLUB DE DONCHERY.

En outre la mémorisation des katas et des termes spécifiques participe au maintien des fonctions cognitives. Le tout se fait dans une bonne humeur constante mais avec grand sérieux.

Le cours sénior se déroule les jeudis de 18 h 30 à 20 h ; on y retrouve le travail technique (kihon), les katas et le travail avec partenaire, mais très rarement les combats (kumité).



Planning des entraînements de Karaté et K-Training

Instructeurs	Public concerné	Jours	Horaires
Cédric LOURDET	Adultes confirmés	Lundi	19h - 20h30
Stéphane BOISSON	Enfants confirmés	Mardi	18h - 19h30
Jean-François MAQUET	Adultes tous niveaux	Mercredi	19h - 20h30
Josiane DEBARGE	Séniors tous niveaux	Jeudi	18h30 - 20h
Isoline MAROT	Enfants débutants	Samedi	14h - 15h
Assistée de Marie-Jeanne CATTEAU			

K-Training

Cédric LOURDET	Adultes – Ados	Vendredi	18h – 19h
----------------	----------------	----------	-----------

Les instructeurs sont « ceinture noire », diplômés d'état (DIF) ou en cours d'acquisition de leur diplôme.



STAGES

Le Karaté Club de Donchery invite régulièrement des " Maîtres " pour des stages qui apportent des connaissances complémentaires aux cours dispensés. Christophe Esteban intervient une fois par mois au grand bonheur des licenciés.



LE COURS DU MERCREDI SOIR Ados - Adultes tous niveaux : 19h00 - 20h30

Ce cours a pour objectif le développement du potentiel de la personne à travers la conscience et la connaissance de soi. Le karaté est un sport qui permet de travailler son corps et apprendre à le maîtriser. Il sert également à combattre le stress au quotidien. Les élèves apprennent le karaté sous toutes ses formes afin de se préparer au passage des grades.

Le cours comprend du self-défense.



Le Président,
MAQUET Jean-François

Welcom' Cabaret

Notre association compte 20 danseurs et danseuses.
Répartis en 3 sections.

La troupe Welcom' Cabaret recrute

La scène ne vous fait pas peur !!!

Vous aimez les plumes les strass et les paillettes...

Vous êtes passionné par la danse en général (moderne, cabaret).

Alors rejoignez-nous pour de nouvelles aventures.

Joie, passion, bonne humeur sont au rendez-vous.

- **Âge minimum : 15 ans.**
- **Un minimum de connaissance en danse est requis.**

Entraînements et répétitions au MINICLUB

Mercredi de 19h30 à 22h00

Jeudi de 20h00 à 22h30

Vendredi de 20h00 à 23h00

Samedi de 10h00 à 12h00



**Prochaine soirée Cabaret
Samedi 18 février 2023
COSEC de DONCHERY**

Pour tout renseignement complémentaire, **contacts :**
03.24.29.19.75 / 06.04.47.92.59 / 06.86.73.78.68
Facebook : Welcom' Cabaret donchery



Le Président DERVAUX François

LA CHORALE UNE MANIERE DE S'EXPRIMER

« EN CHANTANT »

Il y a maintenant 14 ans que la chorale « Le Grenier » existe au sein de l'association musicale créée en 1998. Mais force est de reconnaître que les dernières années furent pendant tout ce temps d'existence, les plus difficiles à vivre. Evidemment, certains choristes ont dû, pour des raisons différentes, nous quitter et d'autres sont venus nous rejoindre.

Mais la joie de chanter ensemble reste le moteur de notre chorale, et nous nous sommes mis tous à la relance. Nos pupitres sont motivés, nous avons compris qu'il nous faut continuer sans relâche à pratiquer et nous améliorer dans le chant.

Ce que nous aimerions pour notre avenir proche, c'est faire participer le maximum de personnes à cette joie de chanter. Nous avons besoin de nouveaux choristes, alors n'hésitez pas venez nous rejoindre, nous vous attendons pour participer à la relance de notre chorale « Le Grenier ».

Cette année nous avons chanté aux chorégies FEDECEA à Rethel et à la fête de la musique à Donchery. Nous avons, surtout, travaillé dur pour récupérer ce que les années COVID nous avaient enlevé, aussi bien musicalement que psychologiquement. Le retour à la normale et à la qualité doivent se faire maintenant à l'aube de cette année nouvelle.

Un petit rappel de notre mode de fonctionnement n'est certainement pas de trop.

Les choristes sont divisés en 3 pupitres suivant leur hauteur de voix : les Sopranes, les Altis et les barytons basses.

Dès que chacun a intégré son pupitre, il est pris en charge par le responsable du pupitre qui deviendra alors son interlocuteur privilégié. C'est toujours dans la bonne humeur que l'intégration se passe, ainsi, doucement et peu à peu, la nouvelle ou le nouveau choriste entre dans le groupe en chantant.

Les méthodes d'apprentissage sont modernes et novatrices et ne nécessitent pas de connaissances particulières en solfège ou en musique.

Notre répétition hebdomadaire a lieu :

Chaque jeudi de 20h00 à 22h00 - Salle des associations rue Clémenceau

Mais il est possible que de temps en temps une autre séance soit programmée pour la mise au point d'un pupitre.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, venez nous voir le jour de répétition, c'est toujours ouvert au public. Nous vous attendons, les choristes sauront répondre à vos questions et vous guider si nécessaire.

Le Président Jean-Pol DURY

CONTACTS

Président : Jean-Pol DURY

tél : 03.24.26.63.10

Secrétaire : Annick LEVISSE

tél : 06.14.30.30.70

Trésorier : Pierre André VAN COPENOLLE

tél : 06.82.25.13.25

Email : legrenier08@orange.fr

AMICALE BOULISTE

SAISON 2022

Après 2 années perturbées par le contexte sanitaire, l'Amicale Bouliste a pu organiser en 2022 une saison complète. Au terme des 31 concours de la saison disputés de mars à octobre, le classement général a été établi et les récompenses distribuées.

- 1) Christophe
- 2) Adrien (1er jeune)
- 3) Vincent
- 4) Cyrille
- 5) Jean-Luc

Vainqueur challenge août : MARTHY Adrien



Lors du concours final, le Président a récompensé les 2 jeunes joueurs du club : Eléa et Clément qui ont âprement disputé les parties tout au long de l'année.



L'Amicale est fière d'avoir parmi ses joueurs le champion jeunes départemental : félicitations à Adrien.

La participation au Téléthon a été reconduite comme chaque année : merci à tous les courageux participants.

**Rendez-vous est donné
le 25 MARS 2023
Boulodrome Albert Marthy
Pour le 1^{er} Jet de boules de la saison
Ouvert à tous, licenciés ou non !**



Une pensée particulière pour
Bernard WAHART
Le plus ancien membre de
l'amicale qui est décédé cette
année.

Le Président MARTHY Joël



Le Réveil de Saint-Julien

Un peu d'histoire ...

Elle n'est pas église fortifiée cependant, dans les temps anciens, lorsque les guerres et les pillages font rages, pour palier à cette montée d'invasions aux frontières, on érige des églises aux endroits les plus reculés des remparts du village. Le but était d'y accueillir les fermiers des environs en cas d'attaque. En effet, on ne pouvait faire de mal aux gens qui se réfugiaient en un lieu Saint.

C'est vers cette période aux alentours du 12^{ème} – 13^{ème} siècles que naquit l'église Saint-Julien à Ledancourt. Par la suite et au fil des siècles l'église de Ledancourt célèbre les mariages de nombreuses personnalités locales, comme le seigneur Jehan du Rocan et, plus tard, Nicolas Gendarme.

Dé le pouillé de 1306, elle est « secours » de la paroisse de Donchery, placée sous vocable de Saint-Julien le Martyr.

Le patron de la cure était l'abbé de Saint-Médard de Soissons et le seigneur, au 18^{ème} siècle, la duchesse de Mazarin. Les dîmes étaient versées entièrement au prieuré de Donchery.

En 1730, des travaux et modifications de l'église furent entrepris.

En 1732, elle est déclarée en chantier puis « solidement rétablie et très en état ».

Les années passent, les intempéries font leur oeuvre ...

En 1979, l'église est en état de dégradation. Par mesure de sécurité, le conseil municipal de l'époque décide son effondrement.

En 2022 ...

Après un travail de longue haleine avec les départements de l'état et du patrimoine, nous pouvons dire enfin !!!...

Le permis de construire est délivré ... la première phase de restauration peut être entreprise, à savoir le cœur et le clocher. L'objectif est, par ailleurs, de faire travailler les artisans locaux.

Le partenariat : association Le Réveil de Saint-Julien, municipalité de Donchery et Fondation du Patrimoine fonctionne.

Le financement est assuré uniquement par les donateurs de l'association et la Fondation du Patrimoine.

La règle est simple : L'argent est là, nous faisons les travaux, l'argent n'est pas encore là ... pas de travaux, nous attendons.

Les adhérents et les donateurs qui souhaitent nous épauler sont les bienvenus.

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt à hauteur de 66% du don dans la limite de 20% du RI. (Coût réel sur 50€ donnés ... 17€).

L'église Saint-Julien est patrimoine de Donchery.

A nous de défendre notre patrimoine, notre culture, la vie de nos Anciens et de nos artisans afin de mieux défendre l'avenir de nos enfants.

En résumé ... L'aventure continue ...



La Présidente Annie JACOB BARILLY

Tél. 06 74 57 60 94

Annie-de-ledancourt@orange.fr

Association "Le Réveil de Saint-Julien"

Eglise de Ledancourt Donchery Ardennes

N° 13 Ledancourt 08350 DONCHERY



LE CERCLE HISTORIQUE DE DONCHERY

Est toujours fidèle à ses activités de promotion de l'histoire, militaire, industrielle et commerciale de sa ville ou de la promotion du devoir de mémoire. Les lundis à 17 H au poste de garde a lieu notre réunion ouverte à toutes et à tous, si vous appréciez les débats, les exposés divers et variés.



L'année 2022 fin des restrictions « COVID », a permis de reprendre des activités diverses et variées, les greniers ont été revisités permettant de retrouver reliquaires, vitraux et autres objets oubliés, une mise en valeur est à l'étude, nous avons de nouveau repris nos réunions hebdomadaires où les idées de toutes origines ont été appréciées. Nous rappelons que nos réunions ne sont pas réservées « aux intellectuels », mais sont ouvertes à toutes personnes intéressées par l'histoire ou le patrimoine.

Nos recherches ont permis la rencontre, 82 ans après, de deux familles qui ne se connaissaient pas, et de rendre un hommage émouvant au soldat Marcel DOUBLEMARD, un des trop nombreux soldats tués lors des combats des 13 au 15 mai 1940. Ce soldat s'était marié à une jeune Doncheroise Lucienne TILMANT en avril 1940, de leur union une petite Edith a vu le jour sans jamais connaître son papa. Le journal l'Ardennais a consacré une page à l'événement le 11 juin 2022.



Le 10 septembre 2022, une exposition et une conférence débat ont été organisées dans le nouveau pôle culturel de la ville, sous le titre « LE SEDANAIS LIBERE ». Une exposition de véhicules américains prêtés par « ARDENNES 44 » en extérieur et un important matériel mannequins, armes, objets photos inédites etc. à l'intérieur. L'historien Manuel TEJEDO CRUZ a dans ses explications, tordus le coup à de nombreuses fausses idées sur cette période troublée mais joyeuse de notre histoire, il insiste sur le fait que raconter ces faits permet aux jeunes générations de connaître leur passé, afin que cela ne se reproduise jamais. Mme PLACIAL/TAQUET de Montimont témoin des combats nous a fait l'honneur de sa présence.

Le 3 octobre 2022, nous avons accueilli et guidé sur les lieux du crash, Peter et Austin, les enfants d'un pilote Britannique de la RAF Richard WINKLER, venus le 14 mai 1940 pour tenter de détruire le pont de bateau construit au bout du déversoir par les Allemands, ils sont repartis avec des éléments de l'avion de leur père que le CHD avait retrouvé en 2015 à Hannogne St Martin (un fascicule a été édité et toujours disponible au CHD). Le travail de recherche la mise en valeur de l'histoire Doncheroise est désormais connu outre manche.

Nos principaux projets pour 2023 qui est l'année du centenaire de l'aide apportée par Toulon pour la reconstruction après 1918 de notre ville détruite à 98%, le Cercle Historique propose son aide, si une manifestation est organisée ; La remise en état des panneaux d'informations installés pour le centenaire de 1914 ; Animations par projection de différents exposés et conférences, au pôle culturel. Organisation de visites guidées de Donchery, remparts, église et Le Dancourt, sur RDV ; Une grande exposition sur la percée de Sedan/Donchery sur le thème « L'HEROIQUE DEFAITE » afin de rendre hommage aux sacrifices des soldats.

De nombreuses sorties ont eu lieu en 2022, visites patrimoniales, industrielles, culturelles etc, permettant à tous les adhérents de satisfaire à leurs besoins de connaissance ou de partager leur savoir.

Contact : Président Jackie DUMAY jackie.dumay@gmail.com Tél : 06 86 71 51 71 – Réunions : Tous les lundis à 17H 22 rue Chardenal 08350 DONCHERY et site internet « le cercle historique de donchery »

MOBILISATION GENERALE

ANNÉE 2023 DATES À RETENIR ET À NE PAS MANQUER
LES 15 - 16 - 17 SEPTEMBRE 2023 - FONTAINE DU RUTZ
" LES LIBERTÉS RETROUVÉES "

La municipalité, en collaboration avec l'association Ardennes 44 et l'OMS, a l'ambition de nous faire revivre les moments exceptionnels que nous avons vécu en 2009, 2013, 2016, et 2018 lors des journées « les libertés retrouvées ».

La construction d'une manifestation de cette ampleur est le fruit de multiples réunions et discussions.

Le programme est en cours d'élaboration, mais nous pouvons vous en communiquer une ébauche.

VENDREDI

Dès le vendredi, les collectionneurs de voitures militaires de l'Association « Ardennes 44 » vous feront partager leur passion. Vous pourrez visiter le camp militaire.

Le vendredi soir, ambiance musicale.

SAMEDI

Le matin, le convoi militaire partira vers les petites routes ardennaises pour une ballade.

L'après-midi, sous réserve d'acceptation, un spectacle amphibie devrait avoir lieu dans l'un des étangs de la ville.

En fin de journée, retour au camp pour une soirée dansante.

DIMANCHE

- A partir de 9 heures : visite du camp militaire

- 10h30 : Messe sous chapiteau et bénédiction des véhicules à la ZAC

- 14h00 : vous pourrez participer au défilé costumé sur le thème « Donchery sous les 3 guerres » avec la participation de « Ardennes 44 », du « Miroir », de voitures anciennes, de chevaux, de calèches... de nombreuses associations et de très nombreux DONCHEROIS.

Après le défilé, retour à la ZAC pour le bal de la libération avec « Christelle et Laurent ».

Dès que le programme sera définitif, nous ne manquerons pas de vous informer.

Lors des précédentes manifestations, l'importante mobilisation de la population pour rendre l'histoire vivante, est restée gravée dans nos cœurs.

Une fois de plus en 2023, venez très nombreux montrer que tous les citoyens peuvent se mobiliser contre l'intolérance, pour la liberté et la fraternité en rappelant le sacrifice de nos aînés qui sont tombés pour notre liberté.

Venez nombreux faire un voyage dans le temps et revivre des moments d'émotion intense.

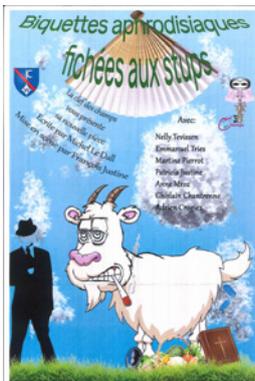
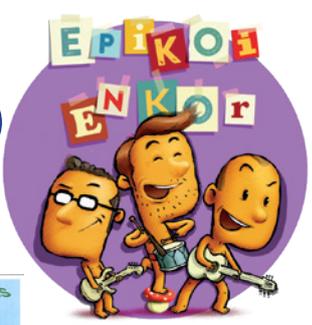


GALLOT Yvelise



POLE CULTUREL

Saison Culturelle 2022



Conservatoire Musique et Danse Ardenne Métropole

abilus
CHANSON EQUATORIENNE

SAMEDI 14 MAI 2022
PÔLE CULTUREL DONCHERY
19 H - CONCERT

Infos : 03 24 23 49 34
www.conservatoire-ardenne-metropole.fr



ENTRE PETITS & GRANDS

DONCHERY
Pôle Culturel

MAR. 27 SEPT. à 18h30

LES EMOTIONS DE LA PLANETE

Infos : 03 24 23 49 34

Donchery

Soirée Humour
AVEC LA TROUPE AMATEUR

AYMON LE THEATRE

MISE EN SCÈNE : ANAN OUNISE ('PASSERELLE THÉÂTRE')

samedi 11 juin 2022
à 20h30

RÉSERVATION : 03.24.26.00.89
ENTRÉE : 10 EUROS (TARIF RÉDUIT : 5 EUROS)
OUVERTURE DES PORTES : 19h30

All

Dimanche 5 juin
Salle polyvalente de Neufmanil

Entrée 6 Euros

GOUR-GIRGUIT !!

Animations et concert au Pôle culturel de Donchery le Dimanche 3 Juillet 2022 dès 10h

Viens échanger les livres, les vêtements et les idées de récup

Concert One for U2 début à 15h30 3€ la place

Jeux traditionnels et sur l'environnement pour tous

Restauration et buvette sur place

CHRAZ
La Josiane et moi

FLOUC
2022

SAMEDI 08 OCTOBRE 2022 À 20H30
PÔLE CULTUREL À DONCHERY Tarif 10 euros
Réservation en Mairie ou vente sur place

LES CONCERTS DE POCHE

Les Musiciens du Val présentent

PERLA BAROCCA

Samedi 19 Novembre 2022 - 20 H 30

Réservations : 03.24.26.00.89

POLE CULTUREL
18 Rue Jean Jaurès
88200 DONCHERY

Entrée Adulte : 10€
Entrée Enfant : 5€

ORCHESTRE d'HARMONIE

VILLE de CHARLEVILLE MÉZIERES

À PARTIR DE 13 ANS
POLE CULTUREL DONCHERY

GILLES BOUILLON PRÉSENTE
MAIS N'TE PROMENE DONC PAS TOUTE NUE !

PAR LA FENÊTRE

SAMEDI 10 DECEMBRE 2022
20 H 30

TARIF ADULTE 15€
TARIF (13-17 ANS) 10€

ATELIER DU SOUS-SOL & CE LE VENT EN POUPE

Des Chansons dans nos Cartons

théâtre d'objets, marionnettes et chansons pour les petits et pour les grands!

MERCREDI 02 NOVEMBRE 2022 à 19h00
PÔLE CULTUREL DE DONCHERY
Réservations : 03 24 23 00 89
Entrée : 5,00€

CARAVANE EST

INVITE **LUDOVIT KOVAC**
CYMBALISTE - SOLISTE INTERNATIONAL

VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022
A DONCHERY

VENDREDI 13 MAI 2022 À 18H
Médiathèque-Pôle Culturel de Donchery

Exposition Instantané cuisine

Vernissage et rencontre avec Alain DELATOUR, artiste peintre et Thierry BEINSTINGEL, écrivain

20 SEPT > 15 OCT 22

EXPOSITION DES TROUS DANS LE VENT
Bernard Friot et Aurélie Guilleray

Entrée libre

Médiathèque Pôle Culturel DONCHERY

"Lire comme ci, comme ça et autrement la poésie ! Assis, debout, couché et en mouvement. Seul, à deux, à plusieurs."

Informations : 03 24 43 21 82
mediatheque.donchery@orange.fr
18 Rue Jean Jaurès 88200 DONCHERY

EXPO
du 15 nov. au 03 déc.

"ROBERT DEVIS NOUS EXPLIQUE LA BIODIVERSITÉ"

Pôle Culturel Donchery

LA NUIT à la belle étoile

Du 22 NOV. au 23 DÉC. 2022

Médiathèque de Donchery

Exposition

Fabrice BACKÈS
du 7 décembre 2022 au 14 janvier 2023

Vernissage vendredi 9 décembre 18h30

Médiathèque de Donchery
18 avenue Jean Jaurès
88200 DONCHERY
Réservations : 03 24 53 21 82

